

# مرايا

نشرية معهد البحوث المغربية المعاصرة

# Correspondances

Bulletin d'information scientifique

N° 63

novembre

décembre

2000

Dossier :

## Science, université et société au Maghreb

Ahmed MOATASSIME

Pierre VERMEREN

François SIINO



Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

معهد البحوث المغربية المعاصرة

**Directeur de la publication**  
Jean-Philippe BRAS

**Secrétaire de rédaction**  
Blaise DELTOMBE

**Rédaction**  
Haoua AMEUR-ZAIMECHE  
Kmar BENDANA  
Katia BOISSEVAIN  
Hassen BOUBAKRI  
Mohamed ELLOUMI  
Eric GOBE  
Abdelhamid HÉNIA  
Mohamed KERROU  
Alain MESSAOUDI  
Odile MOREAU  
Anne-Marie PLANEL  
Alain ROUSSILLON

**Conception et mise en page**  
Besma OURAIËD

**Diffusion**  
Hayet NACCACHE

Le bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC. Il est distribué par voie postale et disponible sur le site internet de l'IRMC au format pdf.

IRMC  
20, rue Mohamed Ali Tahar  
Mutuelleville - 1002 TUNIS  
Téléphone : (01) 79 67 22  
Fax : (01) 79 73 76  
E-mail : mail@irmcmaghreb.org  
http://www.irmcmaghreb.org

Avec la participation du CJB  
Centre Jacques Berque  
pour les Etudes en Sciences  
Humaines et Sociales  
1, rue d'Annaba - Rabat -Maroc  
Téléphone : (07) 76 96 40  
(07) 76 96 41  
Fax : (07) 76 89 39  
E-Mail : cjb@maghrebnet.com  
http://www.ambafrance-ma.org/ceshs

Cette publication ne peut être vendue  
Abonnement sur demande  
3500 ex. Groupe Cérés

ISSN : 0330-7417

## EDITORIAL

Les universités du Maghreb sont aujourd'hui confrontées à de redoutables défis : s'ouvrir sur toutes les couches de la société et absorber le choc démographique des classes d'âge les plus nombreuses ; se concentrer sur une nécessaire rénovation pédagogique, mais aussi contribuer à l'effort national de la recherche scientifique en phase avec les acteurs économiques ; produire des "élites nationales" dans un environnement international d'offre de formation universitaire de plus en plus concurrentiel. Le dossier qui suit se propose de rassembler des éléments d'analyse sur la manière dont les universités maghrébines sont impliquées dans les réponses à ces défis.

Ce dossier a été constitué en référence à des travaux conduits à divers titres en relation avec l'IRMC. Ainsi le texte de M. Moatassime qui ouvre ce numéro de *Correspondances*, préface-t-il l'ouvrage dirigé par V. Geisser, "Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs...", produit d'une recherche menée dans le cadre de l'Institut entre 1996 et 1999. P. Vermeren et F. Siino, dont les thèses sont présentées ici, ont fait un "bout de chemin" avec l'IRMC à Rabat et à Tunis.

Le bout de chemin de Sylvain Grisot au secrétariat de rédaction de *Correspondances* s'est achevé. Il s'est acquitté de sa tâche avec ingéniosité, dynamisme, et la dose de "diplomatie" nécessaire à cet exercice. Toute l'équipe de rédaction l'en remercie. Blaise Deltombe reprend le flambeau.

## إفتتاحية

تواجه الجامعات المغربية اليوم تحديات خطيرة نذكر منها :

- الانفتاح على كامل فئات المجتمع واستيعاب الدفع السكاني للطبقات العمرية الأكثر عددا.
- تركيز الانتباه على ضرورة التجديد البيداغوجي مع المساهمة في المجهود الوطني للبحث العلمي في تناسق مع الفاعلين الاقتصاديين.
- إنتاج " نخب وطنية " في محيط دولي لعروض التكوين الجامعي الذي أصبح يتميز بتنافسية أكبر من ذي قبل.

ويهدف الملف الذي يلي إلى جمع بعض العناصر التحليلية حول الطريقة التي تنتهجها الجامعات المغربية للإجابة على هذه التحديات.

وقد تألف هذا الملف بالاستناد على أعمال أنجزت في مناسبات مختلفة بعلاقة مع معهد البحوث المغربية المعاصرة. فمقال السيد أحمد المعتصم الذي أفتتح به هذا العدد من مجلة *مراسلات*، كان تمهيدا لكتاب صدر تحت إشراف فنسون جيسار بعنوان " حاملي الشهادات المغربية، من هنا وهناك... " سنة 1999. وكان هذا الكتاب نتيجة بحوث أنجزت في إطار المعهد بين سنة 1996 و سنة 1999. أما السيد بيار فرمران وفرنسوا سيينو خلال تقديم أطروحتهما هنا فقد سارا بعض الطريق مع معهد البحوث المغربية المعاصرة بكلية الرباط وتونس.

وانتهى بدوره هذا الجزء من الطريق بالنسبة للسيد سيلفان قريزو الذي كان يعمل بهيئة تحرير مجلة *مراسلات* والذي أوفى مهمته بكل لباقة وحيوية ومسحة من الدبلوماسية اللازمة لمثل هذا النشاط. فكمال فريق التحرير يشكره على ذلك والمشعل الآن في يد السيد بلاز دالطومب.

# DIPLÔMÉS MAGHRÉBINS D'ICI ET D'AILLEURS, TRAJECTOIRES SOCIALES ET ITINÉRAIRES MIGRATOIRES

Texte de présentation de l'ouvrage dirigé par Vincent GEISSER, Paris, CNRS-Éditions, 2000. (coll. « Études de l'Annuaire de l'Afrique du Nord »)\*.

## Ahmed MOATASSIME

*Docteur en sciences de l'éducation, en sciences politiques et en sciences humaines et sociales (Sorbonne-Paris). Il a exercé des fonctions de recherche et d'enseignement bilingue à tous les niveaux de l'éducation au Maghreb, et plus particulièrement au Maroc. Professeur honoraire des universités au Maroc, chercheur honoraire au CNRS (Paris) et directeur de recherches doctorales, il est actuellement vice-président de l'Institut Méditerranéen de la Culture et de la Communication à Paris (IMCOM) et vice-président de l'Association des Amis de Jacques Berque. Consultant international, il a accompli de nombreuses missions scientifiques, soit universitaires dans les pays industrialisés, soit sur le terrain dans le Tiers-Monde, notamment avec l'UNICEF, l'UNESCO et le Bureau International de l'Éducation à Genève.*

Cette recherche coordonnée par Vincent Geisser ne paraît céder à aucune mode. Mais, si elle s'impose déjà par son originalité, elle semble aussi se démarquer par son caractère précurseur. Bien qu'aucune étude comparative globale sur les universités maghrébines des indépendances n'est venue jusqu'ici défricher le terrain dans son unité et dans sa diversité, cette recherche y plonge ses racines à travers ce "produit fini" que sont les *diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*.

Ce noyau central est loin d'être anodin. Tous ceux qui se sont adonnés à l'exercice complexe de l'éducation comparée savent, par expérience, la dimension de l'enjeu. Lequel, ici ou ailleurs, ne se réduit pas uniquement aux *curricula* de formations endogènes ou exogènes qui se croisent, en l'occurrence, grâce à une mobilité constante des étudiants maghrébins. Il ne se réduit pas non plus aux trajectoires d'insertion et itinéraires migratoires de ces lauréats, malgré la lourde signification d'un sous-titre qui met face-à-face

*insertion et/ou ? migration*, comme dans un jeu de miroirs ou de vases communicants.

L'enjeu qui s'induit de cette étude semble donc bien plus large. Il va du singulier au pluriel, du particulier au général, avant de se conclure, sinon de s'ouvrir implicitement ou explicitement sur d'autres pistes de recherche qui ne manqueront sans doute pas de nourrir encore de fécondes réflexions. L'étude sur les diplômés maghrébins, tirillés entre une insertion problématique et une migration incertaine, s'impose ainsi aux deux rives de la Méditerranée, parties prenantes de leur formation, désignée désormais comme inadéquate ou inadaptée. Celle-ci apparaît dès lors comme un révélateur, non seulement de la crise particulière des universités impliquées, mais aussi d'une crise générale des sociétés qui les portent. On comprend, partant de là, que les auteurs de cet ouvrage ne se soient pas contentés de cerner leur objet d'étude par rapport à lui-même. Mais ils se sont étendus, aussi bien dans le temps que dans l'espace, à l'examen attentif des faits et des conditions qui les auraient produits. Les interférences entre l'économique et le social, le pédagogique et le politique, voire le géopolitique, s'y entremêlent si souvent qu'il s'avère difficile d'entreprendre une tentative d'évaluation séparée.

C'est donc bien une approche générale des crises et dysfonctionnements universitaires qui est également amorcée à travers l'objet particulier de cette étude sur les diplômés maghrébins.

Mais, plutôt que de (re)faire une synthèse à laquelle a largement contribué — et de façon exhaustive — l'introduction du livre rédigée par Vincent Geisser, cette *lecture critique* essaiera, en revanche, de proposer quelques réflexions personnelles suggérées par notre regard extérieur, sans toutefois perdre de vue les liens qu'elles pourraient avoir avec les points saillants de l'ouvrage. Réflexions qui vont des ambivalences socio-historiques aux interrogations prospectives, en passant par la crise actuelle des formations universitaires à travers l'aventure doctorale en particulier.

\* Publié avec l'accord de l'auteur et des éditions du CNRS, que nous remercions.

## AMBIVALENCES SOCIO-HISTORIQUES

Une *première réflexion* relève de réalités historiques et sociologiques incontournables. Si, comme l'affirmait Émile Durkheim, "l'avenir ne peut être évoqué du néant", au Maghreb plus qu'ailleurs, une telle évidence traverse la trame de toutes les recherches<sup>1</sup>. Comme nous le rappelons régulièrement, l'ex-Afrique du Nord française — enracinée pourtant dans son substrat berbère ancestral — n'en demeure pas moins marquée, de façon indélébile, par deux grandes civilisations écrites qui le situent (inter) culturellement et (géo) politiquement à l'intersection de deux lignes perpendiculaires : l'une, arabo-islamique horizontale, allant de l'Atlantique au-delà de la Mecque et l'autre, franco-occidentale verticale, allant de Paris jusqu'aux profondeurs de l'Afrique.

Plus que les deux lignes parallèles censées représenter une "tradition" et une "modernité" qui ne se rencontrent pas toujours, mais qu'il faut bien remettre en cause, les lignes perpendiculaires, en revanche, permettent un jeu mobile de nature à évaluer, au cours du temps, la part prise par chacune des deux composantes, arabo-islamique et franco-occidentale. Rappelons d'emblée que, malgré une politique volontariste d'arabisation à la base, l'évolution tourne de plus en plus à l'avantage d'une *francophonisation massive*, non seulement au sommet universitaire, mais aussi à toutes les étapes intermédiaires de la vie culturelle et sociale. Paradoxalement, jamais le Maghreb n'a autant parlé français que depuis son indépendance, le nombre de locuteurs s'étant multiplié par dix. En témoignent aussi bien la pratique au quotidien, visible à l'œil nu, que les enquêtes exhaustives du Haut Conseil de la Francophonie<sup>2</sup>. C'est dire que les études universitaires en français relatées tout au long du présent ouvrage dans presque toutes les contributions, ne sont pas un fait de hasard. Elles engagent désormais le devenir des cadres maghrébins, leur trajectoire interne ou leur émigration à l'extérieur. À l'origine d'une telle orientation, un choix éminemment politique en faveur du système universitaire de l'ancienne puissance coloniale par de jeunes gouvernements, à l'aube des indépendances. Pressés alors par un manque cruel de cadres administratifs et techniques, ils étaient néanmoins convaincus de pouvoir procéder à leur (ré)arabisation ensuite. Or, une telle (ré)arabisation apparaît actuellement comme un échec, même relatif. Non pas pour des raisons fallacieuses qui attribuent cette défaillance à l'on ne sait quelle "coopération orientale". Celle-ci, quasi absente du Maroc et de la Tunisie qui ont pourtant souffert de la même dégradation, ne représentait en Algérie qu'environ la moitié de celle prodiguée à l'époque par

les pays socialistes et n'excédait guère le dixième de la coopération française. En fait l'échec de l'arabisation réside, entre autres, dans un "bilinguisme soustractif" ou "sauvage" qui, contrairement au "bilinguisme additif", favorise, sous certaines conditions sociales, la domination de la langue seconde (le français). Elle envahit et engloutit la langue principale (l'arabe), selon un *processus glottophagique* que nous avons essayé d'identifier dans différentes études<sup>3</sup>.

Tout se passe comme si l'on se satisfaisait d'un énoncé théorique, constitutionnel ou juridique, assurant à l'arabe un caractère officiel et même prédominant à tous les niveaux de la vie scolaire. Mais qu'on abandonnait, en même temps, aux mécanismes éducatifs internes et externes, vecteurs de rapports de force pédagogiques, politiques et sociaux, le soin d'inverser sociologiquement la donne pour mieux asseoir, *de facto*, la langue de Molière. Le maintien et le développement du français comme véhicule dominant de l'enseignement supérieur se trouvent ainsi renforcés, voire pérennisés. En particulier dans les formations scientifiques, techniques et économiques, accentuant en conséquence la sélection sociale et la concurrence déloyale. Celles-ci, ignorant toute règle d'exception culturelle, débouchent souvent sur une hiérarchisation langagière qui consacre *la division linguistique du travail* et la reproduction d'une élite de plus en plus (mono) francophonisée, confirmée dans cette tendance, par l'apport implacable des établissements éducatifs français ou privés, installés au Maghreb. D'autant que, depuis plus d'un demi siècle, sinon plus si l'on incluait la période coloniale, l'enseignement supérieur maghrébin est resté calqué, malgré ses sections littéraires arabisées, sur le système universitaire "métropolitain", jusqu'au cycle doctoral.

## THÉSARDS MAGHRÉBINS ET DOCTORITE FRANÇAISE

En fait, la formation institutionnelle universitaire, prodiguée au Maghreb — partiellement (franco) arabisée mais généralement (mono) francophonisée — ne diffère guère de celle dispensée en France aussi bien dans les sections scientifiques et techniques que dans les sections économiques et sociales. Elle semble beaucoup plus préparer au salariat qu'à l'entrepreneuriat, à la consommation inconditionnelle qu'à la production créatrice. Organisées sur un modèle hexagonal dans leurs structures et dans leurs contenus, malgré des variantes locales plus ou moins grandes selon le pays, les universités maghrébines apparaissent toujours comme un sous-produit du système français. Elles

<sup>1</sup> Émile Durkheim, *Éducation et Sociologie*, Paris, PUF, 1966, p. 77.

<sup>2</sup> Haut Conseil de la Francophonie, *État de la francophonie dans le monde 1997-1998*, p. 28 et passim. Consulter également le chapitre sur le Maghreb ; in *État de la francophonie*, 1993, pp. 433-494. Éditions de la Documentation Française, Paris.

<sup>3</sup> Voir notamment Ahmed Moatassime, "Le bilinguisme sauvage", in *Revue Tiers-Monde de l'IEDES*, Paris, n° 59-60, juillet-décembre 1974, pp. 619-670 ; Arabisation et langue française au Maghreb, Paris, PUF, 1992, 170 p. ; "Islam, Arabisation et Francophonie", in *Confluences Méditerranée*, n° 19, automne 1996, pp. 69-84 et *Französisch Heute* n° 100, décembre 1996, éd. Diesterweg, Frankfurt, pp. 280-293.

subissent ainsi, comme les autres universités francophones d'Afrique subsaharienne, le contrecoup de l'évolution universitaire en France qu'elles essaient d'assumer tant bien que mal. Or, si cette conception présente un réel avantage à court et moyen termes, elle recèle également beaucoup d'inconvénients à long terme. L'avantage est certes incontestable pour les étudiants maghrébins qui — nonobstant les problèmes de bourse ou de visa — peuvent se déplacer “librement”, sans barrière linguistique ni frontière méthodologique. Il l'est également pour les coopérants français qui ont longtemps apporté leur concours aux universités maghrébines et continuent à le faire dans une certaine mesure. La jonction entre ces deux mouvements de va-et-vient dans les deux sens a pu donc, dans les premières années des indépendances, fournir aux pays maghrébins les cadres dont ils avaient besoin, jusqu'à saturation. Mais des inconvénients apparaissent au fur et à mesure, à cause d'un mimétisme stérile et d'une reproduction inconditionnelle du modèle français, lui-même déstabilisé par sa propre évolution. Des conséquences négatives se manifestent ainsi dans un conservatisme protecteur qui empêche toute évolution interne du système maghrébin, de son arabisation scientifique, même partielle, et de son ouverture à d'autres apports extérieurs plus diversifiés. Elles se manifestent aussi dans une importation massive de slogans soixante-huitards comme “décentralisation”, “déconcentration”, “autonomie”, etc., qui auraient pu pourtant représenter autant de concepts novateurs, au lieu de fournir une occasion supplémentaire de dépendance intellectuelle et culturelle. Elles se manifestent enfin dans un suivisme académique qui, au troisième cycle en particulier pour ne citer que cet exemple, se traduit, comme en France, par des DEA “aux hormones” et des doctorats “cocotte minute”. On oublie, à cet égard, l'embarras de jeunes maghrébins à l'étranger, produits du système et thésards de leur état, mais souvent atteints de “doctorite” : une pathologie de plus en plus fréquente qui avait commencé en Orient, mais qui sévit en l'occurrence sur la rive gauche de la Seine, aux risques et périls d'une catégorie d'étudiants venus d'ailleurs.

C'est que l'engouement pour ce haut diplôme universitaire français, s'accompagne souvent d'un grave déficit en *formation sociale*. D'autant qu'un doctorat — surtout s'il est délivré par la Sorbonne, supposé être un “temple du savoir” — n'est pas toujours considéré au Sud de la Méditerranée comme un simple titre de recherche s'il en est. Il est souvent perçu comme une distinction exceptionnelle, susceptible d'ouvrir toutes les portes du pouvoir économique, politique et social, et même “monnayable”, à l'occasion, dans les relations affectives ou matrimoniales. On comprend dès lors la déception de nos *diplômés d'ici et d'ailleurs* lorsqu'ils se trouvent brutalement face à l'engorgement des emplois publics et aux goulots d'étranglement qui en découlent. Ceci rappelle l'histoire d'un ministre, représenté dans un film par Louis de Funès, lorsque, dépouillé de ses biens par suite d'une campagne

“d'assainissement”, déclare qu'il “ne savait rien faire d'autre que le métier de ministre” et s'avoue livré aux gémonies de la pauvreté, incapable d'initiative. Un tel exemple n'a pas la prétention de l'humour. Mais il évoque, sans s'y référer, un phénomène psychosociologique qui exprime une réalité devenue courante au Maghreb. D'autant que de nombreux universitaires et doctorants maghrébins se détournent souvent de la recherche scientifique au profit de hautes fonctions politiques ou publiques plus lucratives et quasi permanentes... pour le meilleur et pour le pire. Il ne faut donc pas s'étonner de l'amertume, tout au moins d'une partie des diplômés arrivés tardivement sur les quais d'un train encombré. Surtout s'ils “ne savent rien faire de leurs dix doigts”, comme le suggère, à juste titre, la sagesse d'un adage populaire. De là évidemment à accuser, pêle-mêle, professeurs, programmes, administration et université, de contribuer à la “fabrique des chômeurs”, il n'y a qu'un pas que d'aucuns franchissent allègrement. On ne se pose pas toujours la question sur le déficit de la formation sociale, cette école parallèle irremplaçable, enracinée dans la réalité humaine, mais souvent désertée par les modèles francophones d'éducation. Quand on essaie de retracer l'itinéraire d'un étudiant qui sort du système français, qu'il soit hexagonal ou sous-traité au Maghreb, on est étonné du manque de considération qu'un tel système affiche pour tout ce qui concerne les activités pratiques extra-universitaires, syndicales, associatives ou professionnelles. Elles ne sont jamais prises en compte dans la notation en tant qu'apport déterminant dans la formation de la personnalité. Beaucoup d'étudiants d'origine modeste s'épuisent ainsi, sans aucune reconnaissance universitaire, dans des petits boulots pour financer leurs études. D'autres, plus fortunés pourtant, sont soumis aux mêmes normes d'évaluation que les premiers, bien qu'ils disposent d'un temps plus large, du fait de leur situation privilégiée. Qu'un passage obligé de ces derniers par une cité universitaire, même relativement confortable, soit de la partie et on se trouve, après trois ou quatre ans de résidence, devant un groupe d'étudiants qui, avec ou sans diplôme, n'aura pas toujours été confronté à une facture d'électricité impayée ou aux tracas d'une plomberie défectueuse par exemple. Ce sont ces deux catégories d'étudiants, unis certes par leur formation institutionnelle diplomate mais différenciés par leur formation sociale tributaire d'itinéraires individuels, qui affrontent *inégalement*, comme “produit fini” ou “manufacturé”, le marché de l'emploi et ses perspectives désormais incertaines.

## INTERROGATIONS PROSPECTIVES

Enfin, une *troisième et dernière réflexion*, non exempte d'interrogations prospectives, essaiera de revenir sur les termes suggérés par le titre de l'ouvrage à savoir insertion et migration, envisagés cependant dans la perspective d'une mondialisation devenue de plus en plus incontournable.

L'insertion des diplômés maghrébins dans leur pays d'origine pourrait être appréhendée à travers trois périodes : une période faste, une période médiane et une période de "vaches maigres". La période faste se situe dans les premières années des indépendances où chaque diplômé, supérieur ou non, était assuré de trouver un emploi à sa mesure ou presque. Trois raisons semblent avoir favorisé cette dynamique : le départ massif du personnel colonial d'encadrement administratif et technique ; l'évolution interne des administrations nationales et des activités techniques ; enfin l'élargissement de cette nouvelle donne aux différentes régions par suite de l'évolution démographique. La période médiane en outre n'est pas moins intéressante que la première, bien qu'elle ait limité le recrutement accéléré aux différents stades des systèmes d'éducation : primaire tout d'abord, secondaire ensuite et supérieur enfin. L'exigence en diplômés est devenue de plus en plus grande. Mais la provende<sup>4</sup> en emplois était riche, grâce à une expansion scolaire et universitaire sans précédent, ayant fait passer le nombre d'élèves et d'étudiants de moins d'un million à une quinzaine de millions en une trentaine d'années au Maghreb. La période des "vaches maigres" enfin, est celle que vivent actuellement la plupart de nos *diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs* par suite d'une saturation du secteur public que les entreprises privées n'ont pu ou su relayer honorablement, malgré les appels du pied des différents gouvernements. C'est ce qui explique que les diplômés et les techniciens sont paradoxalement trois fois plus nombreux au chômage que les sans diplômés. En témoigne l'exemple marocain qui pourtant s'est caractérisé par des solutions originales pour résorber de jeunes lauréats après un ou deux ans de chômage ou le nombre de service civil<sup>5</sup>.

L'émigration apparaît dès lors comme une planche de salut. Mais elle semble envisagée par les uns ou les autres pour des raisons différentes : de convenance, de nécessité, de recherche scientifique. L'émigration de convenance est limitée à des diplômés issus de familles privilégiées. Ils ne sont pas toujours frappés par le chômage, compte tenu des réseaux népotiques dont ils disposent. Cette émigration se dirige souvent vers les États-Unis ou le Canada, quand ce n'est pas la France, la Suisse ou la Belgique. Elle sert souvent de tremplin à un retour au pays, plus prometteur encore. L'émigration de nécessité, en revanche, reste le lot des diplômés d'origine modeste. Elle demande parfois des trésors de patience, des stratégies et des subterfuges de toutes sortes : soit pour l'obtention d'un visa, soit pour le passage si difficile du statut instable d'étudiant au statut précaire de salarié, réservé aux étrangers dans le pays d'accueil. Cette émigration se dirige généralement vers

l'Europe et notamment la France. Ayant un caractère essentiellement économique, elle est considérée par certains comme une perte sèche pour les pays d'origine et, par d'autres, comme une bouée de sauvetage eu égard à l'incapacité locale d'offrir à ces candidats un emploi conséquent<sup>6</sup>. Enfin, l'émigration de recherche scientifique. Elle diffère des deux premières en ce sens qu'elle a déjà, depuis le début des indépendances, provoqué des débats passionnés. Débats qui avaient conduit certains experts étrangers à désigner ce phénomène par un terme péjoratif, la "fuite des cerveaux" : une transposition malencontreuse d'un concept économétrique étriqué, appliqué généralement à la "fuite des capitaux". Or, matériellement tout au moins, celle-ci appauvrit le pays d'origine et enrichit la personne détentrice de capitaux, tandis que celle-là appauvrit la personne impliquée et enrichit la recherche. Cette émigration de chercheurs — véritable "exil des compétences" — peut donc être considérée comme fondamentalement intellectuelle par suite d'un environnement défectueux qui se prête souvent mal à une recherche de niveau international.

Ce n'est pas un hasard si, en *sciences sociales* la plupart des chercheurs émigrés continuent à travailler sur leur région d'origine. Ces humanistes ne semblent apparemment manifester aucun regret si ce n'est celui de voir les dirigeants de leurs pays respectifs se désintéresser de leur production scientifique élaborée de haute lutte. Il est vrai que les pouvoirs publics ainsi désignés ne montrent pas toujours un intérêt débordant pour la recherche en général, même produite à l'intérieur de leurs frontières nationales. En témoigne, entre autres, la part réservée à cette activité dont le budget n'excède guère 0,3 % du PNB, au sud de la Méditerranée. Mais le dilemme apparaît plus grand encore, pour les chercheurs en *sciences exactes*. Ils sont amenés à s'expatrier également par manque de support logistique et technique, mais obligés, en outre, de travailler sur des thèmes pointus intéressant beaucoup plus les pays d'accueil que les pays d'origine. Il s'agit souvent, pour eux, d'un choix cornélien entre le désir de rester chez soi ou l'obligation de partir, "la rage au cœur" devait dire le chercheur pakistanais Abdus Salam, mondialement connu. Il avait obtenu le Nobel de physique en 1979, au prix de son exil dans un laboratoire étranger. C'est ce qui donne souvent l'impression à ces travailleurs scientifiques d'avoir à choisir intellectuellement, "entre la valise ou le cercueil"<sup>7</sup>. D'autant que la recherche se mondialise et ne peut plus se faire en circuit fermé. Même au moyen-âge, la mobilité des chercheurs a toujours constitué un ferment déterminant pour le développement et la diffusion de la connaissance. La civilisation islamo-

<sup>4</sup> Définition selon le dictionnaire Robert : la provende est une provision de bouche.

<sup>5</sup> *Statistiques officielles 1997*, Ministère marocain de l'économie, Direction des statistiques. Consulter également la collection Enquêtes, Rabat CNJA/Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, 1991, 1993 et 1995/96.

<sup>6</sup> Dans une enquête longitudinale, inédite, que nous avons entreprise à l'IEDES, Paris, auprès d'étudiants du Tiers-Monde, y compris le Maghreb, on

peut constater que : si, dans leurs motivations, les répondants diffèrent d'une région à l'autre et d'un individu à l'autre, ils insistent tous, en revanche, sur des raisons économiques et sociales, causes ayant supplanté les raisons politiques qui semblaient justifier l'émigration des diplômés au début des indépendances.

<sup>7</sup> *Revue Tiers-Monde* de l'IEDES, Paris, n° 92, octobre-décembre 1982, p. 731-732.

méditerranéenne, dans son apogée abbasside ou almo-hadien, faisait de la "Rihla" (itinérance) une condition *sine qua non* de l'enrichissement culturel et scientifique. Cette pratique est reprise actuellement en Europe sous forme d'échanges universitaires ou de coopération de longue durée, souvent avec les programmes *Erasmus* ou *Socrate*. Elle confirme le caractère universel de la mobilité intellectuelle au bénéfice de la recherche comme un impératif incontournable pour le progrès mondial, hier et aujourd'hui, mais aujourd'hui sans doute plus que jamais<sup>8</sup>.

À cet égard, la *mondialisation*, tant décriée à l'aube de ce troisième millénaire, ne peut — au-delà de sa version globalisante — être considérée comme une nouveauté historique, ni d'ailleurs comme un simple fait de conjoncture appelé à disparaître. Ce qui est une nouveauté regrettable, c'est qu'une telle perspective — mal engagée — inverse les valeurs et accentue la fracture entre le nord planétaire qui en est le producteur et le sud prolétaire qui en subit les effets dévastateurs. Elle tend vers une circulation sans frontière des capitaux et des marchandises. Mais elle limite le mouvement des hommes et de leurs cultures. Elle déverse pèle mèle sa conception existentielle et l'illusion de ses richesses matérielles inaccessibles, grâce à sa toile d'araignée médiatique, à l'audiovisuel et à l'image numérique. Mais elle s'étonne de la déstabilisation psychologique, sociale et politique qu'elle contribue ainsi à provoquer au sein de régions dites en développement qu'on peut considérer comme des pays à risque. D'autant qu'aucun de ceux-ci, y compris le Maghreb, ne peut se soustraire à ce contexte mondial dont il s'oblige à tenir compte. La réforme éducative elle-même s'en trouve assujettie, bien qu'elle ne peut se concevoir, sans une réforme parallèle de la société qu'elle est censée changer.

L'*université maghrébine* ne peut donc déroger à cette règle dans la formation de ses cadres diplômés, bien qu'elle ne puisse non plus faire l'économie de préalables pédagogiques dictés aussi bien par des situations internes que par des considérations extérieures. Les préalables internes paraissent poser trois problèmes. Le premier est celui des acteurs de la réforme, à savoir qui en est habilité : la Banque mondiale peu soucieuse des réalités locales ? Des experts étrangers portés sur l'agencement permanent de l'université maghrébine à des modèles exogènes impropres à l'importation ? Ou enfin des spécialistes autochtones de différentes disciplines, souvent court-circuités par des politiques ? Le second problème qui se pose est celui de l'adaptation de l'université à l'emploi ou l'inverse. Question difficile à régler dans la mesure où l'emploi exprime une simple conjoncture tandis que

l'éducation représente la durée. Enfin, le troisième et dernier problème interne est le débat qui s'ouvre sur le choix entre le public ou le privé. Dans les pays en développement, il s'agit là d'une question universitaire qui ne peut être traitée à la légère quelle qu'en soit la puissance organisatrice. Car, affirmait déjà Ibn Khaldoun dès le XIV<sup>e</sup> siècle, à juste titre, on ne peut soumettre inconditionnellement l'éducation et la culture qui symbolisent "la permanence" à un pouvoir quelconque, politique, économique ou social qui représente "l'éphémère". C'est ce qui pose clairement, aujourd'hui plus que jamais, la question de l'autonomie scientifique des universités<sup>9</sup>.

À ces trois problèmes internes, s'en ajoutent deux autres d'ordre externe. Il s'agit d'une part, des impératifs géopolitiques sur lesquels les universités, du nord, comme celles du sud de la Méditerranée, ne peuvent faire l'impasse, en vue de mieux favoriser dans les deux sens, les échanges scientifiques entre les diplômés de demain. Encore faut-il qu'il y ait une réciprocité linguistique et culturelle bien comprise entre les deux rives. À cet égard, la référence obligée à la Déclaration euro-méditerranéenne de Barcelone 1995 n'est peut-être pas le plus court chemin pour y parvenir. Et encore moins pour inscrire ce projet à la lisière de l'utopie berquienne des "États-Unis de la Méditerranée", ces "Andalousies toujours recommencées dont nous portons en nous à la fois les décombres amoncelés et l'inlassable espérance"<sup>10</sup>. Reste le dernier problème d'ordre externe, qui a trait au lien à établir entre le local et le mondial, la culture spécifique et la formation universelle, pour peu qu'on n'assimile pas indéfiniment la première au Maghreb ou à l'Orient et la seconde à l'Europe ou à l'Occident. Car, s'il est vrai, comme l'affirmait Durkheim, qu'on ne peut construire l'avenir qu'à partir des matériaux du passé, il ne faut pas perdre de vue non plus, à la lueur des travaux de Gaston Berger, que "toute culture véritable est prospective". Le philosophe français établit ainsi, à juste titre, une continuité entre le spécifique et l'universel en évoquant "l'image des révolutions biologiques étonnantes qui d'une chenille font un papillon" où "des correspondances se retrouvent" : "le papillon, rappelle-t-il, n'est pas la négation de la chenille ; il en est l'accomplissement"<sup>11</sup>.

On peut dire, en définitive, que l'accomplissement du présent ouvrage, coordonné par Vincent Geisser, n'est pas uniquement dans le fait d'aborder un sujet complexe à multiples résonances ; il est aussi et surtout dans le mérite qu'ont eu ses auteurs d'ouvrir la voie à de nouvelles pistes de recherche qui, au-delà du Maghreb et ses diplômés, engagent l'avenir universitaire des deux rives.

<sup>7</sup> *Revue Tiers-Monde* de l'IEDES, Paris, n° 92, octobre-décembre 1982, p. 731-732.

<sup>8</sup> Ahmed Moatassime, "Éducation et Itinérance entre le passé et l'actualité", in *Revue Tiers-Monde*, n° 135, juillet-septembre 1993, pp. 585-602. Voir également du même auteur, *Al-Maghrib culturel*, Rabat, 5-6 avril 1998, pp. 1-3 et "Le Sahara affluent culturel de la Méditerranée", in *Cultures partenaires, an 2000*, pp. 33-60, ouvrage collectif publié par l'université de

Bayrouth en Allemagne, 1999.

<sup>9</sup> Ibn Khaldoun, *Les prolégomènes (Al-Muqaddima)*, traduction de SLANE, 1938 et traduction nouvelle, UNESCO 1967, 3 volumes.

<sup>10</sup> Jacques Berque, *Arabies*, Paris, Stock, 1978, pp. 307-308 et *Andalousies*, Paris, Sindbad, 1981, pp. 42-43.

<sup>11</sup> Gaston Berger, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF, 1967, p. 125.

# LA FORMATION DES ÉLITES PAR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MODERNE AU MAROC ET EN TUNISIE AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

**Pierre VERMEREN**

*Ce texte rend compte d'une thèse de doctorat en histoire intitulée "La formation des élites par l'enseignement supérieur au Maroc et en Tunisie au XX<sup>e</sup> siècle", soutenue le 24 février 2000 à l'Institut Maghreb-Europe, Université Paris VIII et placée sous la direction de René Gallissot. Après avoir été AMN et ATER en histoire à l'Université de Paris VIII de 1992 à 1996, l'auteur est actuellement professeur d'histoire-géographie économique en classes préparatoires BEC du Lycée Descartes de Rabat. Il a acquis une formation en arabe (DEAC) au Caire en 1989-90.*

Ce travail d'histoire sociale vise à broser une fresque de la formation des élites du Maghreb au XX<sup>e</sup> siècle - les cas tunisien et marocain étant plus précisément étudiés -, et par-delà, à mettre en valeur la succession des quatre grandes générations qui ont porté l'histoire du Maghreb des années vingt aux années 1990. Cette histoire est d'abord celle de la naissance du nationalisme arabo-musulman porté par les "fondateurs". Puis vient la constitution d'États nations à partir de 1956, portée par la génération des "héritiers". Elle est suivie par la contestation de ces États par la génération des "marxistes", durant les années 1965-1980. En fin de siècle, c'est la génération "de la crise" qui semble pousser à la fuite en avant les "islamistes".

Pour écrire cette histoire, on a eu recours à tout l'appareillage des sciences sociales, tant il est vrai que les seules archives écrites de l'historien n'étaient guère opérantes pour la période des indépendances. L'histoire sur archives, l'histoire orale, la sociologie et ses méthodes ainsi que l'ethnologie ont été tour à tour sollicitées pour écrire un travail qui visait à présenter une "histoire à hauteur d'hommes", incarnée par des personnes, des itinéraires personnels et familiaux. La temporalité séculaire a notamment permis de retracer la succession des générations au sein d'une dizaine de familles choisies dans les classes dominantes du Maghreb colonial, puis du Maghreb indépendant.

À partir de cette fresque, une multitude de questions et d'interrogations surgissent. Il faut relever notamment l'impact de la colonisation sur les structures sociales pré-coloniales, l'ampleur de l'acculturation francophone des sociétés du Maghreb, le fossé qui sépare le discours nationaliste arabo-musulman des pratiques étatiques et administratives, l'importance des formations en expatriation pour des générations d'étudiants maghrébins, le rôle et la place de la coopération culturelle et éducative française mise en place aux lendemains des indépendances. Enfin, on notera l'impact dévorant de la mondialisation économique et culturelle sur les sociétés dominées du Sud, que ce soit à travers la tentation d'un exil de masse sans retour, ou à travers le repli identitaire sur des origines idéalisées.

Nous voudrions ici présenter ce travail dans ces grandes lignes, en insistant sur son aspect novateur et par-là même sujet à débats, sur la méthodologie qui a été mise en œuvre pour le réaliser ainsi que sur ses principaux enseignements, qu'ils aient trait à l'histoire sociale du Maghreb contemporain, ou à la situation des sociétés dominées dans un contexte de bouleversements liés à la mondialisation.

## LE CHANTIER DE L'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS DU MAGHREB AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

L'histoire du Maghreb au XX<sup>e</sup> siècle est maintenant assez bien connue dans sa dimension politique. Les travaux réalisés sur la période coloniale sont nombreux et variés pour les trois pays du Maghreb. Les grandes fresques sur le nationalisme maghrébin de Charles-André Julien et de Charles-Robert Ageron ont constitué une première assise. Puis, aux travaux de l'école historique tunisienne, et notamment de Ali Mahjoubi et de Mustapha Kraïem, répondent ceux de Daniel Rivet ou de Georges Oved sur le Maroc. L'ampleur de ces travaux est toutefois sans commune mesure avec la littérature historique traitant de l'Algérie coloniale. Les travaux de C.-R. Ageron et de Benjamin Stora trouvent un contrepoint algérien solide à travers ceux de

Mohamed Harbi notamment. Or, dans le cas algérien, ces travaux dépassent de loin le cadre colonial et celui de la guerre d'Algérie pour embrasser toute la période postérieure à 1962.

Tel n'est point le cas pour les deux anciens Protectorats du Maghreb. Pour s'en tenir au versant marocain, on se bornera à constater que le premier vrai livre d'histoire du régime hassanien est l'ouvrage de Stephen Smith sur Oufkir, publié en 1998. La plupart des autres ouvrages, outre une myriade d'articles plus ou moins spécialisés, sont des livres de nature plus hagiographique que scientifique, à l'exception des travaux déjà anciens de R. Leveau et J. Waterbury. Mais si l'on se plonge dans l'épaisseur de l'histoire sociale et culturelle, les choses sont encore pires. Là aussi, l'Algérie a concentré l'essentiel des travaux historiques et sociologiques. La thèse de Guy Pervillé sur les étudiants algériens musulmans de l'Algérie coloniale est prolongée par les travaux d'Aïssa Kadri et de Mohamed Benrabah sur la formation des élites, et tous les problèmes connexes liés à la langue et au pouvoir.

Concernant ce champ de la culture et des sociétés, aux confins de la sociologie et de l'histoire, la Tunisie et le Maroc sont, pour diverses raisons, moins bien dotés encore, à l'exception du remarquable travail d'Adel Ben Youssef sur les étudiants tunisiens en métropole dans l'entre-deux-guerres. Nombre de thèses se sont par ailleurs intéressées aux politiques de l'enseignement, comme les travaux de N. Sraïeb pour la Tunisie ou ceux d'Abdelkader Baïna pour le Maroc. Mais ces travaux s'arrêtent aux années soixante-dix, et laissent de côté les implications sociologiques des politiques scolaires. Cela n'était pas le cas de la thèse de Lilia Ben Salem sur les cadres tunisiens, mais elle aussi date des années soixante-dix. Face à ces déséquilibres, il nous est donc apparu nécessaire de combler un manque très sensible pour ces deux pays, tout en considérant que l'Algérie et ses élites seraient un contrepoint nécessaire et évident de l'histoire sociale de ses voisins.

Pourtant, si l'histoire du Maghreb au XX<sup>e</sup> siècle reste à bien des égards un vaste chantier en devenir, on se doute que de nombreux obstacles se sont dressés face aux chercheurs pour les dissuader d'écrire une histoire dérangeante que les États ont voulu longtemps étouffer pour cause d'unanimité nationale. Les récents débats au sein de la presse et des universités algériennes après une décennie de guerre civile, ont montré l'urgence qu'il y a à tenter d'écrire une histoire aussi éloignée que possible des enjeux liés à la direction de l'État et à la politique partisane. Benjamin Stora ne cesse de ce point de vue de militer pour une "histoire à hauteur d'hommes", afin que l'histoire officielle cesse de refouler les mémoires individuelles, familiales, partisans ou régionales, et qu'enfin s'écrive une histoire du vécu des hommes et des femmes du Maghreb au XX<sup>e</sup> siècle.

Il est de ce point de vue évident, à la lecture de la presse marocaine depuis quelques années, et en particulier depuis la mort du souverain Hassan II à l'été

1999, que le Maroc et ses forces vives éprouvent un même besoin d'air frais et d'écriture d'une histoire aussi proche que possible de la réalité vécue depuis les années cinquante. À cet égard, c'est toute la problématique du Maghreb qui est posée, puisque les histoires nationales ont été dressées les unes contre les autres depuis plus de quarante ans. Les fils d'une mémoire maghrébine commune semblent s'être interrompus à partir du moment où les syndicats étudiants nationaux ont surgi vers 1955 sur les décombres de l'AEMNAF (Association des Étudiants Musulmans Nord-Africains en France), jusqu'alors toute tournée contre l'ennemi colonial commun. L'avènement des États-Nations au Maghreb a été suivi dès 1962-63 de conflits territoriaux toujours inachevés entre les deux grands pays du Maghreb, l'Algérie et le Maroc. Faire de l'histoire comparative au Maghreb, revient à s'inscrire dans un processus volontariste de rapprochement de ces pays et de ces sociétés que tout unit, comme l'écrit inlassablement René Gallissot.

De fait, la comparaison de deux sociétés distantes de plus de 2000 km, que sont le Maroc et la Tunisie, atteste de l'identité des grandes questions sociales et culturelles dans l'ensemble du Maghreb. Les forces sociales à l'œuvre, qu'elles soient impulsées de l'intérieur des sociétés (par la religion, la famille, la langue arabe...) ou de l'extérieur (à travers un complexe mouvement de mondialisation des cultures-télévisuelle, cinématographique -, des cursus internationaux et de l'économie de marché) sont pratiquement comparables terme à terme, à l'image de cette génération marxiste des années soixante qui a embrasé toutes les universités du Maghreb.

## LA NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Ce travail d'histoire sociale n'a pu se limiter aux archives écrites classiques (c'est-à-dire essentiellement administratives) des historiens. Les sources administratives et étatiques ont pu être abondamment utilisées pour la période des Protectorats. Encore cette recherche a-t-elle dû se limiter essentiellement aux archives des directions administratives déposées à Nantes et à Paris au Ministère des Affaires Étrangères. En effet, les archives de gestion des Protectorats, de loin les plus importantes, sont demeurées sur place au Maghreb, et elles n'étaient toujours pas consultables, ni à Rabat ni à Tunis, au milieu des années 1990. La documentation ainsi dépouillée a néanmoins permis de dresser un panorama solide des systèmes d'enseignement mis en place dans les Protectorats, mais aussi d'approcher les élèves musulmans les fréquentant, avant, pour une minorité, de partir étudier en métropole. Cette approche a été utilement complétée par de nombreux travaux de la sociologie coloniale, en particulier les rapports du Centre des Hautes Études sur l'Afrique Musulmane (CHEAM). Pour compléter cette approche écrite, nous avons mené une série de 34 entretiens avec d'anciens étudiants nord-

africains des Protectorats (nés avant 1940), mettant ainsi un premier pied dans l'histoire orale.

Le véritable défi était donc constitué par la période suivant les indépendances. Pour ce court demi-siècle, nous avons commencé par recourir aux sources administratives disponibles dans les ministères et les divers instituts de formation, complétées par des coupures de presse et par les rapports des organisations internationales. Mais la caractéristique des documents administratifs, et notamment des séries statistiques, est leur faible lisibilité. Parfois même, certains rapports administratifs étaient rédigés de manière à ce que les principales carences des politiques éducatives soient effacées. Cette approche par les documents disponibles ne pouvait donc être que limitée. Les thèses sur les systèmes d'enseignement mentionnées plus haut relevaient de ce registre, et n'abordaient pas au fond la question des origines sociales et familiales des publics scolaires.

Comme pour l'avant 1956, mais avec encore plus de nécessité, nous avons donc eu recours à la technique des entretiens. Ceux-ci ont été menés d'une part avec des témoins documentaires, c'est-à-dire d'anciens ou d'actuels acteurs et responsables des systèmes éducatifs (plus d'une soixantaine au total). Mais ils ont aussi été menés avec des "grands témoins" comme pour la période coloniale, soit plus d'une quarantaine d'usagers à divers titres des systèmes d'enseignement, pris comme emblématiques des parcours que nous voulions mettre en valeur. Cette pratique de l'histoire orale associée aux apports de l'entretien semi-directif de la sociologie a permis de donner une épaisseur humaine à l'histoire de la formation des élites du Maghreb, épaisseur que l'aridité des documents administratifs ne fournissait nullement.

Pour autant, les trajectoires scolaires et universitaires individuelles ne permettaient pas d'atteindre la dimension familiale requise, tant il est vrai qu'au Maghreb peut-être plus qu'en Occident, la famille est le véritable cadre dans lequel se déploient les stratégies de formation et de la réussite sociale. C'est pourquoi nous avons procédé à la constitution d'une dizaine d'arbres généalogiques familiaux pour que se déploient sur plusieurs générations les stratégies d'ascension sociale ou de maintien des classes dominantes, que ce soit par la formation et les filières choisies, ou par les stratégies matrimoniales. La combinaison des deux est cependant la plus fréquente. La conquête, par les enfants des classes dirigeantes pré-coloniales, de la méritocratie scolaire mise en place par les Protectorats a été l'affaire de deux générations, et débouche sur une nouvelle forme de légitimation des élites sociales au Maghreb, près d'un siècle après une évolution similaire en Europe occidentale. Cette situation nouvelle n'abolit cependant pas toutes les anciennes formes de la "reproduction", et le mariage reste de ce point de vue fondamental. Le mariage des nouvelles "capacités" (issues par exemple du Sahel de Tunisie) à des jeunes filles issues de familles dont il faut redorer le blason est un exemple de ce que dévoilent ces arbres généalogiques.

La mise en regard des systèmes éducatifs du Maghreb d'une part (mais aussi des formations suivies à l'étranger), et d'autre part des stratégies ou parcours individuels et familiaux particuliers, ne pouvait cependant satisfaire les exigences de la sociologie. Portant sur deux pays et sur une longue période, cette étude n'aurait pu acquérir une crédibilité sans une certaine ampleur quantitative. C'est pourquoi, par-delà les approches que nous venons de décrire, nous avons mis en œuvre des enquêtes portant sur des cohortes scolaires, au sein d'une vingtaine d'établissements. Ces derniers sont situés au Maroc (11) et en Tunisie (9), mais aussi en France (3) ; dans ce dernier cas, il s'agissait de classes préparatoires aux grandes écoles ayant accueilli de nombreux étudiants maghrébins<sup>1</sup>.

Pour ce faire, nous avons dans un premier temps dressé la liste des principales filières de l'excellence scolaire et de la réussite sociale s'offrant aux jeunes Maghrébins. Cette recherche a été menée de manière empirique par tous les moyens à notre disposition (par exemple grâce aux documents produits par l'orientation universitaire des bacheliers en Tunisie). Pour résumer, on pourrait dire qu'elles concernent essentiellement aujourd'hui, au niveau du supérieur, les filières de formation des ingénieurs, des commerciaux et des médecins. Pour les ingénieurs, il faut faire une distinction entre les grandes écoles françaises via la filière des classes préparatoires, davantage prisées que les grandes écoles du Maghreb, type École Mohammedia des ingénieurs à Rabat ou École Nationale des Ingénieurs de Tunis. Les commerciaux eux aussi se partagent entre la filière française des classes préparatoires, et celle des écoles supérieures privées ou publiques du Maghreb (comme l'ISCAE à Casablanca ou HEC à Tunis). Enfin, pour les médecins, on retrouve cette dualité entre facultés du Maghreb et de l'étranger. Mis à part l'ENA de Tunis, certaines filières juridiques et les écoles d'agronomie de Rabat et Tunis, voilà l'essentiel de ce que l'on peut considérer comme les filières d'excellence usitées par les élites scolaires du Maghreb d'aujourd'hui.

Ensuite, nous avons dressé le profil des publics scolaires fréquentant les établissements relevant de cette catégorie. Pour les décennies 1960, 1970 et 1980, nous avons procédé par l'analyse d'échantillons d'étudiants à travers les registres d'inscription des élèves dans ces différents établissements (soit 1200 personnes). Pour les années 90, nous avons distribué des questionnaires à des classes ou promotions d'étudiants d'une petite dizaine de ces établissements d'excellence, soit 400 personnes.

Cette documentation a été un formidable outil pour analyser la nature et les origines des élites marocaines et tunisiennes d'aujourd'hui et de demain. La génération "marxiste" des années soixante/soixante-dix est de ce

<sup>1</sup> Il faut préciser ici qu'il était inutile d'insister sur les étudiants maghrébins de l'Université française, puisqu'ils ont été analysés dans la récente thèse d'histoire de Valérie Simon portant sur la période 1962-1995.

point de vue la plus ouverte socialement qu'ait jamais connu le Maghreb. Sa mixité sociale, alliée à l'idéologie de la période, en ont fait une véritable menace pour les classes dirigeantes installées depuis 1956. La génération "de la crise" est en fait toujours composée d'éléments sociaux très divers. Mais entre temps, c'est toute l'architecture des systèmes d'enseignement du Maghreb qui a changé. Aux "facultés-casernes" accueillant pleinement cette génération en crise, s'opposent les filières élitistes (écoles étrangères, lycées pilotes, établissements publics de formation des cadres, écoles privées) qui accueillent les héritiers échappant largement à la crise qui frappe le plus grand nombre.

Héritiers des générations précédentes des élites maghrébines, qu'elles soient issues des classes dirigeantes pré-coloniales ou des nouvelles élites formées par les Protectorats ou plus massivement durant les années soixante, cette fraction de la jeunesse est appelée à diriger les États et les entreprises du Maghreb au début du siècle prochain. S'il y a une "génération en crise", c'est en creux qu'elle se dessine ici, que ce soit par les statistiques du chômage de masse des diplômés ou par la pression migratoire intense qu'elle entretient. Certes, certaines filières sont à la jonction des deux mondes, à l'image des étudiants en médecine des facultés du Maghreb, fortement influencés par l'idéologie islamiste depuis les années quatre-vingts.

Enfin, notre fonction d'enseignant durant plusieurs années dans un des établissements d'excellence du Maroc des années quatre-vingt-dix nous a permis d'ajouter une dimension ethnologique à ce travail, tant il est vrai que la fréquentation quotidienne et durable des étudiants marocains a été une source constante de questionnements et d'ouverture à leurs représentations.

## LA STABILITÉ DES ÉLITES DU MAGHREB AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

Le recoupement de l'ensemble de ces données a permis de dresser un vaste panorama des élites du Maghreb au XX<sup>e</sup> siècle. Or il est frappant de constater les similitudes de la reproduction sociale au Maghreb avec les processus sociaux à l'œuvre dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle. Les travaux de Christophe Charle sur les "Élites de la République" ont permis de souligner la parenté de ces situations. En fait, c'est comme si l'histoire des élites sociales du Maghreb au XX<sup>e</sup> siècle avait été, *mutatis mutandis*, celle de la France durant les deux précédents siècles. La conquête de l'école par les enfants des notables a duré un siècle en France, et au terme de cette évolution, vers 1880, on a constaté qu'un nouveau mode de légitimation des élites sociales s'était installé. Cette évolution a duré moins de deux générations au Maghreb, des années 1920 aux années 1950, et il faut souligner l'extrême rapidité du phénomène au Maroc, qui, tardivement confronté à la colonisation en 1912, opère une sorte de rattrapage accéléré sur ses deux voisins du Maghreb.

Reléguées par la colonisation, les élites du Maghreb ont rapidement vu dans l'École le moyen d'une reconversion sociale. Ce phénomène a été très fort au Maroc en particulier, car la classe dominante liée au Makhzen avait gardé toute sa puissance et était même en pleine expansion économique depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En Algérie en revanche, même si des processus identiques ont été à l'œuvre, la durée plus que séculaire de la colonisation et son effet de déstructuration des élites pré-coloniales n'a pas donné à ce phénomène une telle ampleur. En Tunisie enfin, les classes dominantes pré-coloniales étaient sur la pente du déclin économique lorsque la colonisation fit irruption vers 1880. Cela a donné à la nouvelle méritocratie scolaire une grande importance, mais a néanmoins permis l'irruption de nouvelles capacités. Issues du Sahel en particulier ces nouvelles élites, "sanctifiées" par l'idéologie du régime bourguibien, ne sortent toutefois pas du néant social, et ont su en leur temps s'allier avec les héritières des grandes familles *beldi* de Tunis.

Après les indépendances, l'effet d'accélération a continué sur la même lancée. Tandis qu'après la Seconde guerre mondiale seulement, l'École entraînait en France, dans une phase de massification, en particulier dans le secondaire puis à l'Université, les systèmes scolaires du Maghreb étaient soumis à une intense pression sociale en faveur de l'école pour tous, qui avait été suscitée entre autres par les revendications du combat nationaliste. Ainsi est-on passé en moins de deux générations, des années soixante aux années quatre-vingts, d'une situation de malthusianisme scolaire (comme en France au XIX<sup>e</sup> siècle) à une situation de massification scolaire (comme la France des années 1970). Cette irruption massive des enfants des classes moyennes jusqu'à l'Université a entraîné une réaction de défense des classes dirigeantes issues de l'indépendance. Il s'est agi de consolider la méritocratie au profit de leurs seuls héritiers.

Ces dernières ont mis en place durant les années soixante-dix une réforme des systèmes d'enseignement qui a consacré la partition des filières de la réussite scolaire. Cette réforme est à la fois celle de l'arabisation et de la mise en place de filières d'excellence échappant à la massification, tandis que les universités du Maghreb, encore très malthusiennes durant les années soixante, s'ouvraient durant les deux décennies suivantes, à la masse des étudiants aux origines sociales plus modestes. En France, les élites avaient eu plus d'un siècle pour construire des filières d'excellence autour de certaines facultés, des classes préparatoires et des Grandes écoles. Au Maghreb, tous les processus sont contemporains, ce qui empêche toute lisibilité et désoriente la masse des étudiants et des familles. Tandis que la méritocratie avait fonctionné en France tant bien que mal depuis les lois Ferry et s'était plutôt ouverte au cours des années soixante, au Maghreb, la massification est contemporaine de la fermeture sociale.

De la sorte, les élites du Maghreb, qui se sont installées au pouvoir à partir des Indépendances, ont réussi à garder le contrôle des appareils de direction administrative et économique depuis cette époque. La génération des "héritiers" a construit les États Nations. Elle avait incorporé quelques promus de la méritocratie scolaire coloniale, mais elle restait largement composée d'héritiers des classes dirigeantes pré-coloniales. À partir des années 1960, pour construire l'État, elle s'est agrégé des éléments nouveaux, issus des appareils de sécurité, des combats nationalistes, voire même les éléments marxistes que la répression n'a pas mis à l'écart. Mais par la suite, la grande fermeture des États et des administrations a commencé à partir du début des années 1970.

Il y a là un effet de génération très puissant. Les hommes arrivés aux commandes des États à partir de 1956 avaient en moyenne trente ans. Ils ont été rejoints durant les années 1960 par la génération née dans les années 1940. Ces hommes (pour l'essentiel) sont restés en place jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, à l'image d'un Abderrahmane Youssoufi au Maroc, militant anti-colonial des années 1950 et toujours Premier Ministre du Maroc en 2000. On comprend dès lors que c'est en ce moment que l'on assiste au passage du relais entre générations, à l'image de la jeune équipe qui entoure le nouveau souverain marocain Mohammed VI.

Mais la nouvelle génération qui arrive aux commandes du Maghreb est passée à travers les mailles de la sélection, et provient largement des familles de la classe dirigeante composite qui s'est installée au pouvoir à partir de 1956. Les filières d'excellence mises en place depuis les années 1970 sont complexes. Elles peuvent passer par les établissements privés, par les écoles étrangères et les formations à l'étranger, au sein des Grandes écoles françaises notamment, et maintenant aussi des MBA américains. Cette option est très présente au Maroc, alors qu'en Tunisie, les filières d'excellences se trouvent au sein même du service public d'éducation nationale (tout au moins au niveau du secondaire).

En définitive, ce siècle d'intenses bouleversements politiques et sociaux au Maghreb se solde par une étonnante stabilité des classes dirigeantes. La colonisation a provisoirement déclassé les classes dirigeantes pré-coloniales, mais elles ont su en grande partie reconverter leur capital social et économique en capital culturel et scolaire. Cette reconversion leur a permis de prendre les commandes des mouvements nationalistes et par la suite des jeunes États-nations indépendants. Cette réalité est particulièrement prégnante au Maroc où, pour résumer un siècle de mutation, on pourrait dire que les jeunes élites sont passées du service du Makhzen à Polytechnique. Mais bien que moins lisible en Tunisie, ce modèle garde toute sa vigueur. Certes, la montée des Sahéliens au sein du Néo-Destour est une réalité. Mais, outre que ces éléments proviennent le plus souvent des classes de la moyenne bourgeoisie de la région la plus riche et la plus ouverte de Tunisie (le Sahel), la perma-

nence des anciennes élites est aussi une réalité, fût-ce dans les champs intellectuels ou économiques. De toute façon, la fusion des élites par le système des alliances matrimoniales s'est bien réalisée.

Au Maroc aussi, de nouvelles capacités ont pu accéder à l'État et à son système de redistribution, mais cela tient aussi comme en Tunisie, à l'extraordinaire croissance des activités de l'État au XX<sup>e</sup> siècle. Les États pré-coloniaux étaient faibles et fragiles, relayés en province par les grandes familles de la noblesse religieuse et guerrière. L'État administratif moderne est une lourde machine centralisée qui a pu offrir de nombreuses places et s'attacher ainsi des fidélités multiples. Pour autant, ces États en développement sont restés pauvres et n'ont guère réussi à susciter un développement économique d'envergure. C'est pourquoi il a fallu cesser de recruter et limiter les cercles de la notabilité aux promus des années 1950 et 1960. C'est dire qu'aujourd'hui, le Maghreb connaît un tournant d'envergure. Soit il sait profiter de la relève des générations pour incorporer des éléments extérieurs à ses élites, en particulier la contre-élite arabisée qui s'est formée dans les universités depuis vingt ans, soit il sera soumis à de vives tensions sociales et politiques.

## LE MAGHREB ENTRE REPLI IDENTITAIRE ET OUVERTURE SUR LE MONDE

À ce jour, les sociétés du Maghreb sont soumises à de très nombreuses contradictions. Elles sont à la fois plus ouvertes que jamais aux vents de la mondialisation économique et culturelle, mais en même temps, elles sont prises dans un tissu de contradictions intenses, que l'on pourrait résumer par la double tentation du repli identitaire et de l'ouverture sur l'Occident. Et de ce point de vue, l'école et la formation des élites sont au cœur de ces enjeux très lourds de conséquences. Ce n'est pas un hasard que, pour soulager la crise structurelle des systèmes d'enseignement au Maghreb, les gouvernements du Maroc et de Tunisie s'attachent prioritairement depuis dix ans à la réforme de l'éducation. En un sens, c'est au centre de ce malstrom que se débat la coopération éducative étrangère, mais en premier française puisqu'elle possède de loin le premier réseau d'enseignement étranger au Maghreb.

Pour commencer par cette question, il faut souligner la place particulière prise au fil des ans par l'enseignement français au Maghreb, même s'il ne scolarise qu'une infime minorité des élèves maghrébins (0,3 % au Maroc par exemple). Cet enseignement au sein des établissements français scolarisait dans les années soixante une majorité d'élèves français et une forte minorité d'élèves nationaux. Dans le même temps, la coopération éducative fournissait des dizaines de milliers d'enseignants dans les écoles et lycées publics. On disait alors que le Maroc était le premier importateur mondial de coopérants. Plus de trente ans après, la coopération française est toujours investie dans de

nombreux projets éducatifs, mais il n'y a plus d'enseignants français dans les établissements largement arabisés du Maghreb. Restent seulement les enseignants présents au sein de ce que l'on appelait les établissements des "Missions" de coopération, qui aujourd'hui ne scolarisent plus qu'une minorité d'élèves français ou tiers, et une écrasante majorité d'élèves marocains ou tunisiens (plus de 60 %).

On a l'habitude de dire qu'au Maroc et en Tunisie, ces établissements n'ont pas la même fonction. Dans le premier cas, ils seraient devenus les pourvoyeurs de l'élite nationale (en complément avec quelques écoles privées et étrangères, comme les écoles américaines ou espagnoles), tandis qu'en Tunisie, ils donneraient une seconde chance aux enfants de l'élite exclus à tel ou tel niveau d'un système scolaire public extrêmement sélectif. Pour autant, la part prise à la formation des élites locales est incontestable. Avec plus de 40 000 anciens élèves nationaux et environ 13 000 en Tunisie, c'est une grosse partie de l'élite du Maghreb qui est concernée. De plus, ces établissements étrangers sont devenus très coûteux au fil des ans, et ils participent *de facto* au système de formation des élites sociales.

Quoi qu'il en soit, les problèmes des systèmes d'enseignement au Maghreb dépassent largement ce cas particulier. En arrivant au pouvoir, le Président Ben Ali et son gouvernement ont commencé à réfléchir à une réforme de l'enseignement pour éviter qu'il ne continue d'être le principal pourvoyeur de militants du mouvement islamiste. Des réformes d'ampleur ont été menées par les ministres Charfi et Dali Jazi, allant dans le sens d'une plus grande ouverture aux valeurs humanistes modernes et à la langue française. Dix ans plus tard, le sens initial de ce message semble un peu brouillé. Au Maroc, s'il n'est pas question de revenir sur l'arabisation, une Commission de Réforme de l'enseignement (COSEF) a été instituée par le souverain Hassan II avant son décès, qui a accouché d'une vaste réforme en cours d'application, et dont les premiers pas se traduisent par une très forte progression des taux de scolarisation dans le primaire. Pour autant, la question de l'enseignement restera au Maghreb un véritable brûlot tant que le chômage massif des diplômés ne sera pas résolu, et que les possibilités d'ascension sociale resteront bloquées par le système dualiste que nous avons évoqué.

Car le risque de la perpétuation du système créé dans les années soixante-dix, pour décapiter la contestation étudiante de gauche, n'est ni plus ni moins d'élargir les rangs d'une jeunesse sans espoir d'intégration et de promotion sociale. La Tunisie comme l'Algérie en ont fait l'amère expérience dans les années 1980, lorsque les étudiants islamistes tenaient le haut du pavé dans les universités nationales. Au Maroc, c'est la vieille UNEM gauchiste qui est aujourd'hui de fait aux mains des étudiants islamistes. Au vu des événements algériens, on comprend l'empressement du Président Ben Ali mais aussi de l'ancien Ministre marocain de l'Intérieur Driss Basri d'éteindre l'incendie en essayant de fournir des

milliers de postes aux diplômés-chômeurs, avec certainement plus de réussite en Tunisie qu'au Maroc, où le phénomène est d'une tout autre ampleur.

Cette contre-élite arabisée et souvent mal formée (c'est ce que disent tous les patrons du secteur privé) trouve en effet dans l'engagement islamiste une utopie capable de lui faire oublier les malheurs de son quotidien précaire. Pourtant, les choses ne sont pas aussi simples car c'est cette même jeunesse déshéritée, et néanmoins souvent qualifiée, qui rêve d'exil vers l'Occident... Occident que diabolisent les mêmes islamistes. Abreuvée de culture et de cinéma américains par les paraboles dont le Maghreb détient un des taux d'équipement les plus élevés du monde, cette jeunesse découvre maintenant le monde de la Toile grâce aux cybercafés qui se développent au Maghreb. Et l'on comprend mieux l'alternative idéalisée qui s'offre aux malheurs de la jeunesse du Maghreb, celle de la fuite en Occident, que ce soit en Europe occidentale, en Amérique du Nord ou en Australie, toutes terres de consommation en abondance.

La chronique de l'émigration clandestine est presque quotidienne dans la presse maghrébine ou internationale. Le détroit de Gibraltar est devenu en une dizaine d'années un des hauts lieux de l'émigration clandestine en provenance des pays en développement. En effet, c'est avec l'avènement de l'Europe de Schengen au début des années 1990 que l'Union Européenne s'est fermée, à un moment où la pression migratoire atteignait son paroxysme au Maghreb. Les barrières sont d'ailleurs bien peu efficaces face au flot des migrants, puisqu'en dix ans, l'Italie comme l'Espagne ont accueilli des centaines de milliers d'immigrants maghrébins. De ce point de vue, l'émigration constitue une soupape de sécurité pour les États maghrébins qu'il ne faudrait pas négliger.

De ce travail sur un siècle de formation des élites au Maghreb ressortent plusieurs traits majeurs auxquels la longue durée donne toute leur cohérence. Le premier trait majeur est l'accélération historique des processus de maturation nationale et de modernisation sociale provoquée par la colonisation. L'entrée brutale dans le monde moderne, réalisée dans la violence coloniale, a été un accélérateur sans précédent de l'histoire des pays du Maghreb, mais plus largement aussi des pays à ce jour en développement. Il est frappant que le pays le plus tardivement colonisé au Maghreb, le Maroc (82 ans après l'Algérie et 32 ans après la Tunisie), soit aujourd'hui le théâtre de mêmes enjeux sociaux, culturels et politiques que ses deux voisins maghrébins. L'imprégnation culturelle et l'acculturation des élites a été d'autant plus durable que la décolonisation n'a pas été la rupture que l'on a voulu croire. C'est durant les années soixante et soixante-dix que la majeure partie des francophones du Maghreb d'aujourd'hui a été formée.

Le second trait est que la rupture est intervenue plus tardivement, à la fin des années 1970. Pourtant, cette rupture, dont le phénomène le plus saillant est

l'arabisation comme l'avait souligné Gilbert Grand-Guillaume, n'a pas été aussi radicale que l'on aurait pu le penser, et cela pour la seconde fois. La clé en est sûrement la permanence des élites maghrébines, ce que nous a fait comprendre l'étude des générations. Les dirigeants politiques, administratifs et économiques du Maghreb ont connu une remarquable stabilité pendant une quarantaine d'années, et ce quelles que soient les vicissitudes du temps. C'est donc aujourd'hui que se joue une partie essentielle au Maghreb et dont l'issue est difficile à prédire. Il s'agit là d'un troisième trait majeur.

Les héritiers auraient tout intérêt à ce que le système continue à se perpétuer à leur profit. Mais les temps ont changé et la poussée démographique des années 1960 et 1970 a transformé de fond en comble les sociétés maghrébines rurales et peu peuplées de l'indépendance. La querelle des anciens et des modernes, qui s'était jouée lors des indépendances (on disait alors entre les vieilles barbes et les modernistes), avait tourné au seul avantage des modernistes. Cette querelle qui se rejoue aujourd'hui sur un nouveau mode, entre les élites occidentalisées et la contre-élite arabisée, devrait en définitive se résoudre dans la démocratisation des instances de pouvoir et de la société. Ce serait à n'en pas douter la meilleure issue.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGERON Charles-Robert**, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Que sais-je ?, Paris, 1964 (nombreuses rééditions).
- AGERON Charles-Robert**, *La décolonisation française*, Cursus, Armand Colin, Paris, 1991.
- BAÏNA Abdelkader**, *Physionomie du système de l'enseignement au Maroc*, Éditions Maghrébines, Maroc, 1983 (3 tomes).
- BENRABAH Mohamed**, *Langue et pouvoir en Algérie, Histoire d'un traumatisme linguistique*, Séguier, Atlantica, Biarritz, 1999.
- BEN SALEM Lilia**, *Développement et problème des cadres, la cas de la Tunisie*, Cahiers du CERES, Série sociologique, n° 3, Tunis, 1976.
- BEN YOUSSEF Adel**, *Les étudiants tunisiens en France dans la période de l'entre-deux-guerres, traits généraux et conditions de vie*, DEA soutenu sous la direction du Professeur Taoufik AL Ayadi, Université de Tunis, Faculté du 9 avril, non publié, 1989 (en arabe).
- BOURDIEU Pierre** et **PASSERON Jean-Claude**, *La reproduction*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1970.
- BOURDIEU Pierre**, *La noblesse d'État*, Les Éditions de Minuit, Paris, 1989.
- CHARLE Christophe**, *Les élites de la République*, 1880-1900, Fayard, Paris, 1987.
- COLONNA Fanny**, *Instituteurs algériens (1883-1939)*, FNSP, Paris, 1975.
- GALLISSOT René**, *Le Maghreb de traverse*, Éditions Bouchene, Paris, 2000.
- GEISSER Vincent** et **BEN SEDRINE Saïd**, *Le retour des diplômés, Enquête sur les étudiants tunisiens formés à l'étranger dans les années 1990*, IRMC Tunis, et INTES, Tunis, 1999.
- GRAND-GUILLAUME Gilbert**, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1983.
- HARBI Mohamed**, *Le FLN ; Mythes et réalités*, Éditions Jeune-Afrique, Paris, 1980.
- JULIEN Charles-André**, *L'Afrique du Nord en marche. Nationalismes musulmans et souveraineté française*, Julliard, Paris, 1972 (3ème édition).
- JULIEN Charles-André**, *Le Maroc face aux impérialismes, 1415-1956*, Jeune-Afrique Éditions, Paris, 1978.
- KADRI Aïssa**, *Le droit à l'enseignement et l'enseignement du droit*, thèse de Doctorat, sous la direction du professeur Jean-Claude PASSERON, 1992, EHESS (non publiée).
- KRAÏËM Mustapha**, *Pouvoir colonial et Mouvement National, La Tunisie des années trente*, Alif, Tunis, 1990 (2 tomes).
- LEVEAU Rémi**, *Le fellah Marocain, défenseur du Trône*, FNSP, Paris, 1976.
- MAHJOUBI Ali**, *Les origines du mouvement national en Tunisie 1904-1934*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1982.
- OVED Georges**, *La gauche française et le nationalisme marocain, 1905-1955*, L'Harmattan, Paris, 1984 (2 tomes).
- PERVILLE Guy**, *Les étudiants algériens de l'Université française 1880-1962*, Éditions du CNRS, Paris, 1984.
- RIVET Daniel**, *Lyautey et l'institution du Protectorat français au Maroc 1912-1925*, L'Harmattan, Paris, 1988 (3 tomes).
- RIVET Daniel**, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V ; le double visage du Protectorat*, Éditions Denoël, Paris, 1999.
- SMITH Stephen**, *Oufkir, un destin marocain*, Calmann-Lévy, Paris, 1999.
- SRAÏËB Noureddine**, *Le Collège Sadiki de Tunis 1975-1956, Enseignement et nationalisme*, CNRS Éditions, Paris, 1994.
- STORA Benjamin**, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*, Repères La Découverte, Paris, 1995.
- VERMEREN Pierre**, "Hautes études commerciales et dynamique sociale au Maroc et en Tunisie durant les années 1990", in *Flux et gestion des compétences intellectuelles dans les échanges euro-maghrébins*, sous la direction de Vincent GEISSER, MN, CNRS, 2000.
- VERMEREN Pierre**, "La mutation sociale de l'enseignement supérieur musulman sous le Protectorat au Maroc : avènement d'une nouvelle légitimation universitaire de la classe dirigeante", in *Parcours d'intellectuels maghrébins*, sous la direction d'Aïssa KADRI, Karthala/Institut Maghreb-Europe, Paris, 1999.
- WATERBURY John**, *Le Commandeur des croyants, la monarchie marocaine et son élite*, P.U.F., Paris, 1975.

# L'ÉTAT, LA SCIENCE, L'UNIVERSITÉ EN TUNISIE

**François SIINO**

*Ce texte rend compte d'une thèse de doctorat en science politique intitulée "Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine. Contribution à une analyse de la politique scientifique tunisienne (1956-1996)", soutenue en octobre 1999 à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, Université Aix-Marseille III. Ce travail est le résultat d'une recherche effectuée dans le cadre de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain de Tunis et dirigée par Ahmed Mahiou. François Siino a une formation en sociologie, en sciences politiques et en arabe. Il est actuellement chargé d'enseignement à l'IEP d'Aix-en-Provence et chercheur associé à l'IREMAM.*

En 1996, la Tunisie s'est dotée pour la première fois de son histoire d'une loi sur la recherche scientifique et la technologie. Le gouvernement tunisien aurait-il attendu quarante ans pour s'intéresser à l'activité scientifique ? Il suffit de se pencher - même rapidement - sur la question pour se rendre compte qu'il n'en est rien. À l'inverse, on peut aisément constater que dès l'indépendance, la science et la recherche scientifique, présentées comme les voies royales de l'accès à la *modernité* et au *développement*, ont été des thèmes récurrents du discours politique. On peut même affirmer que le rapport du politique à la science a commencé à se construire *alors même que les scientifiques n'existaient pas encore dans la société*.

Comment ces rapports, initialement cantonnés à la construction de représentations politiques de la science et de la recherche<sup>1</sup>, ont-ils évolué, quelle forme concrète ont-ils revêtue lorsque la science est progressivement apparue comme une pratique sociale ?

En l'absence de travaux antérieurs sur la question et de données formalisées, la recherche qui sous tend le travail présenté ici s'est basée à la fois sur l'étude des textes et des archives disponibles, et sur des entretiens

avec des responsables présents ou passés de la recherche scientifique, ainsi qu'avec de nombreux scientifiques tunisiens. C'est en s'inspirant des approches de l'analyse des politiques publiques que cette étude a tenté de répondre aux questions suivantes : comment se sont construites les représentations de la science chez les acteurs en présence - gouvernants et gouvernés, politiques et scientifiques - ? Comment la recherche scientifique a-t-elle progressivement émergé en tant que pratique au sein de l'institution universitaire, en contrepoint de la formation massive d'enseignants du supérieur ? Comment ces derniers ont-ils été socialisés dans leur métier de scientifiques ? Enfin, quelles expériences concrètes de politiques scientifiques ont vu le jour, avec l'apparition de coalitions changeantes d'acteurs, à l'intersection de la sphère politique et du champ scientifique, et qu'est-ce que ces expériences révèlent des modalités d'intervention du pouvoir dans le domaine de la science ?

## "L'ÉTAT DE RAISON" : REPRÉSENTATIONS POLITIQUES DE LA SCIENCE

Dès l'indépendance en 1956, les thèmes de la science et de la recherche scientifique occupent une place tout à fait repérable dans le discours des nouvelles élites politiques tunisiennes, au premier rang desquelles, le Président Habib Bourguiba. Trois sources historiques au moins inspirent ce discours. On peut y déceler, en premier lieu, le rétablissement d'un lien avec la pensée des réformistes tunisiens de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui voyaient dans la modernisation politique et scientifique de leur pays la dernière chance d'éviter la mainmise coloniale. En second lieu, c'est paradoxalement la propagande coloniale française qui, en plaidant pour la *mise en valeur* des richesses dans les territoires conquis, lègue à la Tunisie indépendante une conception de la science "utile", incarnée par des institutions prestigieuses (Institut Pasteur, École Coloniale d'Agriculture de Tunis). Enfin, à partir des années 1950, le paradigme du "développement par la

<sup>1</sup> Sur cette question, cf. François Siino (2000), "Les représentations politiques de la science au Maghreb. Réflexion sur le cas tunisien", *NAQD*, n° 13 (Sciences, savoirs et société), automne-hiver 2000, pp. 75-97.

science”, énergiquement relayé vers le tiers-monde par les institutions onusiennes, impose l’idée que seules la science et la technique peuvent combler le fossé entre le nord industrialisé et le sud sous-développé.

Cette multiplicité des sources explique les différentes thématiques qui traversent le discours bourguibien : la science y est à la fois la source du développement économique, la garantie d’un gouvernement juste car “rationnel”, une culture de la modernité susceptible d’émanciper le peuple tout entier et enfin le rempart protégeant une indépendance nationale encore fragile. Ces emprunts à différents registres entraînent également contradictions internes et hésitations : faut-il s’atteler à une entreprise à long terme d’appropriation (ou de réappropriation) des sciences occidentales et de “rattrapage intellectuel total” des pays développés ? Faut-il à l’inverse différer la coûteuse construction d’une communauté scientifique nationale et donner la priorité à l’importation de technologies susceptibles de résoudre les problèmes les plus urgents ? L’absence de réponse décisive à ces questions ne sera pas sans conséquence sur les tentatives ultérieures pour définir une politique scientifique nationale.

Pendant les vingt premières années d’indépendance, l’importance de la place réservée à la science dans le discours politique est avant tout liée au fait qu’elle concourt puissamment à la légitimation du nouvel État tunisien. Utilisée comme métaphore du politique, la science vient cautionner la plupart des choix socio-économiques du régime et disqualifier d’éventuelles oppositions. Plus fondamentalement, ce n’est rien de moins qu’un changement de vision de l’histoire qu’il s’agit de provoquer. La science, processus cumulatif, irréversible et infini, fournit le paradigme du “développement” qui bénéficie des mêmes caractéristiques. Pour les élites tunisiennes, cette vision linéaire du développement - importée de l’Occident industrialisé - doit venir remplacer une vision cyclique de l’histoire, jusque là dominante dans l’imaginaire des sociétés arabo-musulmanes, et selon laquelle tout régime politique contient en germe sa propre décadence et finit par être balayé par des forces neuves. En tentant d’imposer cette nouvelle mythologie du progrès infini, le nouvel État tunisien, autoproclamé “grand ordonnateur du développement” entend ainsi se placer à l’abri de toute remise en cause.

## L’ÉMERGENCE DU CHAMP UNIVERSITAIRE ET D’UNE PRATIQUE SCIENTIFIQUE

C’est au sein du système universitaire tunisien, mis en place à partir de 1960<sup>2</sup>, que va progressivement émerger une pratique de la recherche scientifique.

Dès sa fondation, l’université est investie d’une mission essentiellement quantitative : former en nombre les cadres dont le pays a besoin et “tunisifier” un système d’enseignement qui fonctionne au départ grâce à la coopération étrangère. Sur ces points, la réussite est indéniable. Les effectifs étudiants croissent très rapidement et le remplacement des enseignants étrangers par de jeunes universitaires tunisiens, majoritairement formés en France, s’effectue à un rythme soutenu. Les universités se multiplient dans le pays non sans qu’apparaisse un déséquilibre marqué entre un “centre” et une “périphérie” universitaire, tant sur le plan géographique (Tunis/province) qu’institutionnel (facultés classiques/ filières techniques et recherche).

À partir du début des années 1970, avec la codification des règles régissant le recrutement et le rythme de la carrière universitaire, le système d’enseignement supérieur se dote d’une relative autonomie vis-à-vis de l’appareil d’État. Dans un même mouvement, il devient le lieu de luttes internes pour la répartition du pouvoir universitaire naissant, c’est-à-dire pour le contrôle des positions donnant la capacité d’agir sur la reproduction du corps professoral des universités<sup>3</sup>.

Prise entre les impératifs de l’édification du système universitaire et la mobilisation des énergies dans les conflits de pouvoir qui traversent le corps des enseignants-chercheurs, la recherche scientifique est doublement marginalisée : d’une part parce qu’elle ne jouit d’aucune reconnaissance officielle des pouvoirs publics et ne bénéficie d’aucune ligne budgétaire spécifique ; d’autre part car la recherche reste avant tout envisagée comme un moment particulier de la carrière universitaire, celui de la thèse, qui conduit à l’obtention du diplôme et des prérogatives qui y sont attachées.

Néanmoins, la pratique de la recherche scientifique émerge progressivement au sein de l’université tunisienne ainsi qu’au sein de quelques rares institutions hors-université comme le CERES (Centre d’Études et de Recherches Économiques et Sociales) et l’IRST

<sup>2</sup> Sur la base d’institutions antérieures à l’indépendance. Voir à ce sujet les travaux de Kmar Bendana, notamment “Aux origines de l’Université tunisienne : l’IHET 1945-1962”, *Revue d’Histoire Maghrébine*, n°89-90, Zaghwan, FTERS, pp. 97-106.

<sup>3</sup> Cette lutte pour la définition des “règles du jeu” se focalise autour

d’enjeux assez proches de ceux du système universitaire français, dans lequel la quasi-totalité des universitaires tunisiens ont été formés - notamment l’outil de contrôle des flux que constitue la thèse d’État - (voir l’analyse Pierre Bourdieu dans *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984).

(Institut de Recherches Scientifiques et Techniques). De jeunes professeurs, durablement marqués par le fonctionnement du système scientifique français, considèrent le “laboratoire” comme l’attribut naturel de tout universitaire. Ils n’ont de cesse de dupliquer les lieux de leur formation et ils en reproduisent certaines caractéristiques, notamment le mode de division hiérarchique du travail scientifique et une prédilection pour les aspects théoriques et fondamentaux valorisés par les standards de la science internationale. La recherche universitaire tunisienne naissante se trouve ainsi fragmentée : elle se pratique de façon très individualisée au sein de petites équipes cloisonnées, jalouses de leur matériel et de leurs contacts à l’étranger. C’est en effet la coopération internationale (et particulièrement française) qui constitue la principale source de reconnaissance, c’est elle qui fournit gratifications matérielles et symboliques. En revanche, la recherche scientifique tunisienne est presque totalement déconnectée de l’activité économique du pays.

### **PRIORITÉ À LA RECHERCHE “APPLIQUÉE” ? POLÉMIQUE AUTOUR D’UNE POLITIQUE SCIENTIFIQUE (1978-1986)**

À partir de 1978 débute une première expérience de politique scientifique dont le but est de promouvoir des programmes de recherche finalisée participant étroitement au développement économique du pays.

Cette expérience est rendue possible par la rencontre, à l’articulation du champ scientifique et de la sphère politico-administrative, de plusieurs acteurs, notamment : un directeur de la recherche à la personnalité réformatrice qui critique l’académisme de la recherche universitaire tunisienne et appuie ses idées sur une dynamique nationale et internationale favorable (en particulier la Conférence internationale de Vienne pour la science et la technologie de 1979) ; un groupe minoritaire de scientifiques qui s’estiment marginalisés dans un système universitaire orienté vers la recherche fondamentale, et qui revendiquent la priorité pour une recherche finalisée au service du développement - devenus les interlocuteurs privilégiés de leur ministère de tutelle, ils se posent en leaders du champ scientifique qu’ils entendent reconfigurer selon leurs conceptions ; enfin, cette expérience reçoit le soutien d’un certain nombre de jeunes enseignants-chercheurs, “nouveaux entrants” confrontés au tournant des années 1970-80 à une forte restriction des opportunités de carrière, et qui voient dans la mise en place éventuelle d’une filière de recherche hors-université la possibilité que soient restaurées les conditions d’ascension rapide qu’avaient connues leurs aînés.

C’est donc sur la base d’un réseau informel, d’une coalition minoritaire au sein de laquelle s’allient temporairement ressources politiques et compétences techniques<sup>4</sup>, que s’élabore et se concrétise une nouvelle vision de la science tunisienne basée sur : la définition d’axes prioritaires de recherche finalisée définis par des Programmes Nationaux de Recherche et dotés de financements relativement conséquents (énergies renouvelables, phosphates, océanologie, ressources en eau...) ; la sortie d’une partie de la recherche de l’université avec l’édification de plusieurs Centres Nationaux de Recherche chargés de coordonner ces programmes et les chercheurs qui y sont affectés ; la création d’un Conseil de la Recherche Scientifique et Technique chargé de coordonner la recherche au niveau national.

Ces nouvelles orientations se voient violemment contestées par une majorité d’enseignants-chercheurs des universités qui les perçoivent comme une mise en cause de leur pratique scientifique - qu’ils considèrent comme seule légitime - et une menace de déclassement. Ils craignent également que ne se détournent vers la recherche programmée non seulement les maigres financements nationaux, mais aussi les crédits et la reconnaissance symbolique qu’ils tiraient jusque là de la coopération scientifique internationale.

En fait, cette expérience ne survivra pas au démantèlement de l’alliance conjoncturelle qui lui a donné naissance. En 1986, dans le contexte d’une sévère dégradation de la situation économique et politique tunisienne et d’incessants remaniements ministériels, un coup d’arrêt est donné à la politique de recherche programmée, et les institutions qui en étaient le support entament une phase de déclin.

### **SCIENCE ET POUVOIR : POLITIQUE SCIENTIFIQUE, POLITIQUE SYMBOLIQUE ?**

Après une période d’incertitude (1987-1989) liée à la succession du Président Bourguiba, les débuts de la “deuxième République” tunisienne sont marqués par un regain d’intérêt de la sphère politique pour le système éducatif dans son ensemble. Dans le secteur de la recherche scientifique, c’est la guerre du Golfe (1990-91) qui vient brutalement réveiller l’angoisse latente de la dépendance technologique à l’égard de l’Occident.

<sup>4</sup> C’est-à-dire un “objet” qui correspond à ce que les spécialistes de l’analyse des politiques publiques appellent un réseau de politique publique ou *policy network*. Voir à ce sujet Patrick Le Galès et Mark Thatcher (dir.), *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks*, Paris, L’Harmattan (Logiques politiques), 1995.

Se posant en arbitre des dissensions internes au champ universitaire et scientifique, c'est cette fois le chef de l'Etat lui-même qui impose un redécoupage institutionnel du secteur de la recherche, dont la nouvelle pièce maîtresse est un Secrétariat d'État à la Recherche Scientifique (créé en 1991), directement placé sous l'autorité du Premier Ministre et exerçant sa tutelle sur plusieurs établissements de recherche hors-université (dont certains existent depuis plusieurs années, mais d'autres sont à l'époque de création récente, comme l'Institut Régional des Sciences de l'Informatique et des Télécommunications créé en 1987). Une forte implication politique avec l'omniprésence de la figure présidentielle, la mise en place rapide d'instances de tutelle et de contrôle, une médiatisation nationale et internationale, telles sont les principales caractéristiques d'un processus qui tranche radicalement avec les expériences précédentes. Cette dynamique est soutenue par un certain nombre d'enseignants-chercheurs qui, se référant plus ou moins explicitement à un "modèle américain", entendent promouvoir la place des "technologies de pointe" (informatique, télécommunications, biotechnologies...) dans la recherche tunisienne afin de répondre à des besoins technologiques supposés "stratégiques", et en premier lieu, à ceux des entreprises du secteur privé.

Assez rapidement, les limites de cette dynamique sont perceptibles. Fortement marqué par plusieurs décennies de sous-traitance internationale, le secteur privé tunisien, dont le niveau technologique est médiocre, ne peut être le "demandeur" de science que les pouvoirs publics voudraient voir en lui. Quelles que soient leurs prestigieuses réalisations, notamment en matière de nouvelles technologies, les centres de recherche du Secrétariat d'État sont de fait condamnés à dépendre des subsides de l'État et de la coopération internationale.

Parallèlement, au milieu des années 1990 la recherche universitaire, dont le potentiel matériel et humain est pourtant de loin le plus considérable du pays, se sent de moins en moins impliquée dans la nouvelle politique scientifique, dont elle vient à se considérer comme le "parent pauvre". Les chercheurs universitaires s'estiment victimes d'une marginalisation progressive de leur activité ; ce sentiment découle principalement de la faiblesse relative des financements qui leurs sont accordés par rapport à la dotation globale, mais aussi de l'absence totale de

participation aux décisions prises par leur autorité de tutelle et, en définitive, la non reconnaissance de la valeur de leur travail scientifique. À la fin du VIII<sup>e</sup> plan, en 1996, on pouvait ainsi se demander si les dividendes que le pouvoir politique tunisien attendait d'une telle impulsion "par le haut" de la politique scientifique n'étaient pas avant tout d'ordre symbolique. La mise en scène médiatique des moindres actions accomplies dans le domaine scientifique visait en effet à exalter des qualités et mérites - modernité, compétence, lutte contre "l'obscurantisme", démocratie et transparence, efficacité économique... - que l'État entendait se voir attribuer à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

### QUELLE PLACE POUR LES "SAVANTS" ?

Depuis la fin de cette enquête, un certain nombre d'évolutions sont intervenues. Sur la base de la loi cadre de 1996 et de textes complémentaires parus les années suivantes, les autorités de tutelle de la recherche ont suscité une structuration jusque là inexistante : à partir de 1999, 39 laboratoires et 230 unités de recherche ont été agréés, les premiers financés par le Secrétariat d'État à la recherche, les secondes par l'Université<sup>5</sup>. La dotation globale du secteur de la recherche a été, de source officielle, plus que triplée.

En l'absence d'un recul suffisant - notamment quant à la destination et à la répartition précise des augmentations budgétaires - il est difficile de discerner en quoi ces évolutions affectent l'activité des chercheurs et d'analyser la nature des choix effectués. Cela n'interdit pas pour autant de dégager quelques grandes lignes quant à l'ensemble de la période étudiée.

S'il est clair qu'un lien étroit unit depuis l'indépendance le politique et la science en Tunisie, et que celui-ci peut être analysé sous plusieurs angles, il n'en reste pas moins difficile de proposer une interprétation générale de la nature de ce lien. Il s'agit d'un ensemble d'interactions complexes au sein desquelles il est malaisé de repérer des rapports de causalité significatifs. Ainsi, d'un premier point de vue - celui de la mise en œuvre de politiques scientifiques -, le paramètre de l'autoritarisme politique qui caractérise les régimes successifs ne semble pas déterminant, comme en témoigne la relative latitude d'action des divers réseaux et groupes d'acteurs. Ce que l'on peut en revanche constater, c'est que, dans ce qui touche à la science (au sens large), on voit se manifester des acteurs animés par de fortes "logiques idéelles"<sup>6</sup>, par des représentations non seulement contradictoires entre elles, mais aussi décalées par rapport à une réalité sur laquelle, de fait, elles ne peuvent avoir de prise. Quelles sont ces logiques ?

<sup>5</sup> Les laboratoires étant des équipes de taille relativement importante (au moins 12 personnes dans les universités), les unités de recherche étant de taille plus modeste.

<sup>6</sup> Selon l'expression du géographe Michel Lussault.

Du côté de l'État tunisien, malgré les contradictions internes propres aux représentations politiques de la science, il s'agit en définitive d'une logique que l'on peut qualifier de développementaliste, qu'elle soit teintée d'étatisme dans un premier temps, ou, par la suite, plus conforme à l'orthodoxie du libéralisme économique. Dans les deux cas, cette logique développementaliste entend promouvoir une science "finalisée", une recherche scientifique dont la valeur peut et doit se mesurer à l'aune de sa contribution à la richesse du pays. Mais cette image d'une recherche scientifique avant tout "utilisable", focalisée sur des enjeux économiques nationaux, ne correspond pas à celle que s'en font ceux qui doivent en être les exécutants, à savoir les scientifiques. Ceux-ci, en raison des conditions particulières qui ont présidé à leur socialisation professionnelle - notamment la fréquentation du système universitaire français - ont été imprégnés d'une sorte d'universalisme scientifique caractérisé par le sentiment d'appartenance à une communauté scientifique mondiale, la défense du libre choix des sujets de recherche, la prééminence de la recherche fondamentale et des filières théoriques sur les applications et la technologie, etc. Ces deux logiques divergentes sont, autant l'une que l'autre, déconnectées de la réalité du tissu économique tunisien, héritier d'une politique basée, quant à elle, sur une logique de marché et sur l'insertion à court terme dans la division internationale du travail. Cette option, jamais démentie depuis les années 1970, a cantonné la Tunisie dans un rôle de sous-traitant à l'échelle internationale (notamment dans les secteurs du textile, de l'industrie mécanique et électronique) en contrepartie de quoi la demande sociale de recherche scientifique était à la fin des années 1990 quasiment inexistante.

Cet ensemble de contradictions contribuent à expliquer le *confinement* de la politique scientifique à l'intérieur de l'appareil d'État (plus précisément à l'intérieur d'un "espace scientifique" à géométrie variable directement contrôlé par l'appareil d'État), et sa difficulté à diffuser au delà, notamment auprès des scientifiques universitaires.

Ce confinement est en outre renforcé par l'existence d'un rapport ambigu du pouvoir politique tunisien à la science, et peut-être plus encore, aux "savants". De ce second point de vue, on distingue mieux comment la

variable de l'autoritarisme politique peut jouer un rôle. Tout en utilisant la puissance du mythe scientifique comme réservoir de légitimité, le pouvoir politique semble nourrir une crainte profonde de l'université, depuis toujours vivier "naturel" des chercheurs, mais aussi - comme le rappelle Vincent Geisser - devenue "bête noire" des décideurs politiques<sup>7</sup> pour avoir abrité les vagues successives des contestations politiques les plus virulentes : celle de la gauche d'inspiration marxiste dans les années 1970, relayée à partir des années 1980 par la montée en puissance de la mouvance islamiste. Cette méfiance vis-à-vis de l'université, couramment dissimulée sous la critique de son faible "rendement social"<sup>8</sup>, s'est traduite ces dernières années par la désaffection des facultés "classiques" (en particulier pour les sciences fondamentales), la valorisation hors de ces facultés de nouvelles filières techniques et d'excellence - mais qui n'ont pas vocation à la recherche scientifique - et la glorification des scientifiques tunisiens à l'étranger.

Il est encore trop tôt pour savoir si les récentes évolutions évoquées plus haut annoncent une rupture et une (re)valorisation de l'ensemble du secteur de la recherche, ou si elles perpétueront sous une autre forme le décalage entre un État obsédé par une introuvable "demande sociale de science" et les aspirations des scientifiques à la reconnaissance de leur activité.

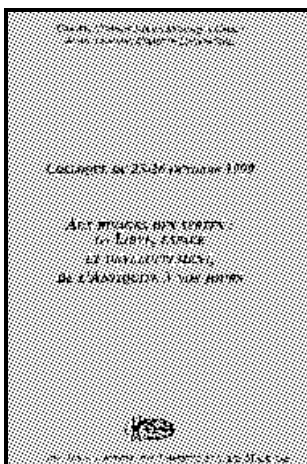
<sup>7</sup> Vincent Geisser (2000), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Paris, CNRS Éditions, p.19.

<sup>8</sup> Critique légitimée et renforcée par les institutions financières internationales qui ont obtenu voix au chapitre concernant les dépenses

publiques des États bénéficiaires de leurs prêts. Cf. Karim Ben Kahla (1999), "Analyse critique du rapport de la Banque mondiale : l'enseignement supérieur en Tunisie", *Revue tunisienne des sciences de gestion*, vol. 1, n°1, mars 1999, pp.107-134.

Chantal CHANSON-JABEUR, Dominique GALLET, André LARONDE et Christian LOCHON (dir.), *Aux rivages des Syrtes : la Libye, espace et développement de l'Antiquité à nos jours*, Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes, Paris, 2000, 153 p.

Cet ouvrage rassemble les contributions d'un colloque franco-libyen consacré à la Libye qui s'est déroulé les 25 et 26 octobre 1999 à la Sorbonne et au palais du Luxembourg. Son thème, espace et développement, a permis de réunir des historiens, des géographes des politologues et des sociologues. Aussi les articles des uns et des autres s'insèrent-ils dans un large cadre diachronique qui va de l'Antiquité à nos jours. Cette approche risquait *a priori* de nuire à la cohérence de l'ensemble, ce qui est loin d'être le cas. La structuration de



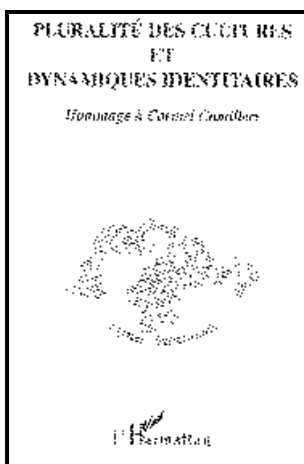
l'espace libyen au cours des siècles nous donne le fil conducteur de l'ouvrage. Les diverses contributions mettent bien en valeur l'originalité d'un pays qui participe tout à la fois du monde méditerranéen et du monde africain. Le recueil nous montre bien le caractère de carrefour de l'espace libyen : la Libye a été tout au long de son histoire un pont entre le Maghreb et le Machrek, entre le nord et le sud de la Méditerranée.

Espace saharien, ce pays s'insère également dans la problématique sédentarité/nomadisme. L'ouvrage est divisé en quatre parties : le premier axe traite de l'espace libyen dans l'Antiquité, le second aborde la période qui s'étend du VII<sup>e</sup> siècle (arabisation) au début du XX<sup>e</sup> siècle (l'Empire ottoman finissant), le troisième concerne les aspects démographiques et sociaux de la Libye contemporaine, et le quatrième et dernier axe s'attache plus particulièrement à l'étude de la géopolitique libyenne et des problèmes économiques culturels auxquels s'est heurtée la Libye depuis son indépendance en décembre 1951.

L'on émettra un seul regret : si les textes écrits en langue française sont publiés intégralement, en revanche les interventions en langue arabe sont résumées. Les coéditeurs nous expliquent les raisons qui ont présidé à cette option – l'Académie des Etudes Supérieures et de la Recherche Economique de Tripoli envisage de publier les communications en langue arabe et d'introduire un résumé des exposés en langue française. Ce choix éditorial contribue à réduire à la portion congrue (huit pages) le quatrième axe de l'ouvrage où l'on trouve un seul article – celui de Bruno Callies de Salies intitulé « coopération économique et diplomatie au regard de l'embargo » - contre trois résumés. Cela est d'autant plus regrettable que les publications en langues européennes des auteurs libyens sont plutôt une denrée rare.

Jacqueline COSTA-LASCOUX, Marie-Antoinette HILY, Geneviève VERMÈS (dir.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires Hommage à Carmel Camilleri*. Paris, L'Harmattan, 2000, 295 p.

Mort en 1997, Carmel Camilleri, d'origine maltaise, a vécu et travaillé en Tunisie, lieu d'édition de ses premiers articles, terreau de sa formation et de la fermentation de ses premières directions de recherche. Etabli en France dans les années 1970 comme enseignant et chercheur, il a « naturellement » axé ses travaux autour du thème de l'identité par lequel il a marqué son champ d'étude immédiat - la psychologie sociale - en associant étroitement sa réflexion aux apports et approches des autres sciences sociales : l'histoire, l'anthropologie, le droit, la sociologie... Très vite et par la

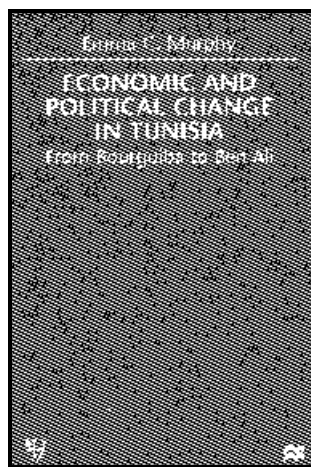


centralité de leurs questionnements, ses travaux académiques s'intègrent dans les débats socio-politiques sur l'intégration et l'assimilation culturelle en France. Sans abonder dans le sens des enquêtes à la mode sur les revendications identitaires des différents groupes, communautés, minorités et en résistant aux poncifs du « face à face » des cultures ou de la discrimination généralisée de la société d'accueil à l'égard des étrangers, il a développé les observations de son premier terrain en

travaillant aussi sur l'identité européenne. Il a ainsi contribué à fournir les cadres conceptuels qui ont organisé nombre de travaux sur les stratégies identitaires en situation d'acculturation. Ses publications et rapports (au nombre de 141, de 1956 à 1997, selon la bibliographie établie par Fathia Choukri) ont largement influencé les recherches sur l'immigration, les conflits entre générations, les oppositions de lois et de normes, les processus de passage à la modernité, le jeu des images et la manipulation des codes... Membre de l'Association pour la Recherche Interculturelle (ARIC) qui publie cet ouvrage collectif réunissant quinze contributions de collègues et d'anciens étudiants, Camilleri a également été rédacteur en chef de la revue *Psychologie Française* au sein de laquelle il a joué un rôle de guide et de catalyseur. Sa vision complexe et dialectique des phénomènes identitaires a enrichi et suscité des questionnements que cet hommage a regroupés autour de trois points principaux : *l'identité comme stratégie, le sujet à l'épreuve de la société, rencontres interculturelles*. Dans le débat en cours entre communautarisme et libéralisme, l'œuvre de cet « humaniste rationnel » apporte beaucoup de clés. Retenons deux définitions : celle de l'opération identitaire (*une dynamique d'aménagement permanent des différences et des oppositions dans une formation que nous vivons comme acceptable*) et celle de la culture (*la configuration de significations suffisamment liées, constante et étendue à travers laquelle un groupe saisit la totalité des éléments constituant la trame de son existence [ainsi se fait] un regard commun dont la singularité se retrouve dans l'ensemble des productions mentales et matérielles de ce groupe*).

Emma C. MURPHY, *Economic and Political Change in Tunisia. From Bourguiba to Ben Ali*, Macmillan Press, Londres et St Martin's Press, New York, 1999, 285 p.

L'auteur se propose d'étudier les changements politiques et économiques qui se sont produits dans la Tunisie indépendante. Pour ce faire, elle utilise le concept de néo-corporatisme. Ce dernier est entendu comme un système de représentation des intérêts dans le cadre duquel les acteurs sociaux sont organisés en un nombre limité de catégories obligatoires, hiérarchisées et non-compétitives ; catégories qui sont reconnues - sinon créées - par l'État et bénéficient d'un monopole de représentation dans la mesure où elles parviennent en retour à contrôler la sélection de leurs dirigeants et le type de demandes qui s'expriment.



Dans les trois premiers chapitres, Emma Murphy montre, *cahin caha*, que de l'indépendance à la fin de la décennie 1970, le Néo-destour et son avatar le parti socialiste destourien, ainsi que l'UGTT ont canalisé les demandes sociales. Dans les années 1980, ces structures néo-corporatistes entrent en crise : ni le parti, ni les organisations nationales ne jouent désormais le rôle qui leur a été attribué par le président Bourguiba. Le décalage grandissant entre les aspirations d'une population désormais scolarisée et une croissance économique insuffisamment dynamique débouche sur la destitution du créateur de la Tunisie moderne. Les pages suivantes traitent de la politique de libéralisation économique mise en œuvre par le successeur de Bourguiba et s'attachent à évaluer les conséquences politiques des réformes entreprises (sans véritablement y parvenir).

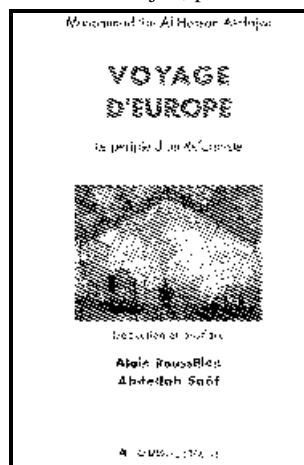
L'auteur analyse ensuite la permanence du clientélisme dans la culture politique tunisienne, ainsi que l'incapacité du parti destourien et de son président à partager le pouvoir. L'État a bien tenté de mettre en place une « version pluripartite du néo-corporatisme » dans lequel les partis politiques de l'opposition – à l'exception des islamistes qui, jugés trop dangereux, ont été éliminés - rempliraient les fonctions de structures verticales contrôlant les demandes remontant de la société. Cependant, dans un espace politique entièrement structuré par l'État et le parti au pouvoir, l'opposition officielle - qui n'a aucune représentativité -, et les diverses institutions sont dans l'incapacité d'articuler les revendications sociales et politiques. Dans une telle configuration, Emma Murphy pronostique que les situations de crise pourraient très bien déboucher sur des formes d'instabilité et de violence incontrôlées.

Muhammad ibn al-Hassan AL-HAJWI, *Voyage d'Europe. Le périple d'un réformiste*, trad. et postface par Alain Roussillon et Abdellah Saâf, Beyrouth, Afrique Orient, 2001, 214 p.

C'est une heureuse initiative d'avoir publié cette traduction française d'une relation de voyage pleine d'humour et de vie, due à un membre de la délégation officielle marocaine invitée à assister à Paris aux festivités du 14 juillet 1919, célébration de la République française et de la victoire.

Le texte est accompagné d'une longue postface qui nous renseigne peu sur son histoire - il n'a connu qu'une édition érudite et tardive (1995) - et voit en sa traduction une manière de « revisiter » l'histoire du Maroc colonial.

Les traducteurs constatent en effet qu'une personnalité comme Al-Hajwî, plusieurs fois ministre, ayant eu une action



réformatrice dans le domaine de l'enseignement (il échoue à moderniser la *Qarawîyyîn*) et, avec plus de succès, dans celui de la justice, a été occultée par l'historiographie nationaliste. Or, derrière la méchante figure du « collaborateur », qui en 1953 entérine la déposition de Mohammed V, ils entendent comprendre la logique interne d'un réformiste patriote, bientôt amené à s'opposer aux nationalistes indépendantistes. Membre

de l'élite *makhzénienne*, Al Hajwî considère que le protectorat français, tant qu'il fait preuve de bon gouvernement et tant qu'il ne porte pas atteinte à la religion, par l'ordre qu'il fait régner et la prospérité qu'il suscite, joue en faveur de l'épanouissement de l'islam. La description de ce qu'il a vu en France et en Angleterre – car Al Hajwî, originaire d'une grande famille commerçante de Fès, prolonge à titre individuel son voyage jusqu'à la manufacturière Manchester - est ici un témoignage essentiel. Elle ne fait plus aucune place au merveilleux mais se soucie de ce qui est moderne, civilisé, fidèle à l'esprit du Coran, sinon toujours à sa lettre.

Les traducteurs ont pris le soin de rappeler dans le texte quels étaient les termes arabes choisis par Al-Hajwî pour décrire ces objets nouveaux. On est moins convaincu par leur choix de traduction qui n'est à notre avis qu'une façon de contourner l'obstacle : plutôt que de garder littéralement certaines expressions, littéralité qui prête à confusion et ne sera lisible que par les arabisants, il aurait fallu toujours chercher dans la langue française des équivalents, tout travail sur la langue des réformistes au XX<sup>e</sup> siècle nécessitant de toute façon le recours au texte original.

L'annotation n'élucide pas toujours les incohérences du texte, trop souvent attribuées à l'auteur sans convaincre. Elle aurait pu facilement être parfois plus précise, et éviter ainsi quelques contresens. Ces réserves n'empêchent pas le réel agrément et l'instruction certaine qu'on tire, grâce à cet ouvrage, d'un tel compagnon de voyage.

■ **Egypte/Monde arabe**

n°2 - 1999

*Études complexes, Bruxelles  
Le Prince et son juge*

Le paradigme autoritaire des régimes politiques du monde arabe se lit généralement dans l'économie des relations entre un exécutif fort et une représentation parlementaire marginalisée et soumise, et à travers le défaut d'alternances dans l'accession au pouvoir. Divers travaux récents ont pu montrer que les institutions parlementaires n'étaient pas insignifiantes dans les jeux de pouvoir, et que d'autres mécanismes de la représentation pouvaient être activés. Le mérite de cette deuxième livraison de la nouvelle revue du CEDEJ, qui renoue à l'occasion avec sa tradition des études juridiques, est de montrer à travers l'exemple égyptien que la montée en puissance du troisième pouvoir (le pouvoir judiciaire) dans le champ politique, largement mise en exergue pour les démocraties occidentales, se manifeste également dans le monde arabe, et tout particulièrement en Egypte. La Haute Cour Constitutionnelle (HCC), créée par la Constitution de 1971, a commencé de fonctionner au début des années 1980. Le mode de nomination de ses membres, par une procédure de cooptation, garantit son indépendance par rapport aux deux autres pouvoirs. Mais, du même coup, elle ne peut prétendre au statut d'institution représentative, ce qui limite sa capacité d'action. Les modalités de son contrôle, *a posteriori* et par voie d'exception ou par auto-saisine, s'étendant aux actes réglementaires, sont aussi des facteurs de son pouvoir. Gardienne des libertés publiques, la HCC use des différentes techniques de l'interprétation pour protéger les droits fondamentaux (Nathalie Bernard-Maugiron). L'abstention (volontaire) du constituant et du législateur en font un acteur principal des mutations du cadre juridique de l'activité économique : passage du référent socialiste nassérien au référent libéral (Enid Hill). La manière dont la Cour instrumentalise la disposition de l'article 2 de la Constitution selon laquelle « les principes de la *sharia* sont la source principale de la législation » en lui conférant une valeur infra-constitutionnelle et supra législative (Nathalie Bernard-Maugiron, Baudouin Dupret), marque bien sa capacité à se situer dans un jeu d'équilibre des pouvoirs, et autorise à une « lecture politique » de son activité (Gamal Abdel Nasser Ibrahim). On trouvera en fin de dossier un bien utile glossaire arabe-français de droit constitutionnel égyptien.

CEDEJ  
2 sikkat al-Fadl, Qasr al-Nil, Le Caire

■ **Ibla**63<sup>ème</sup> année - n° 186,  
deuxième semestre 2000

Dans cette livraison, quatre articles sont consacrés à l'anthropologie, à l'histoire, et à la littérature. Katia Boissevain présente les premiers résultats de ses enquêtes anthropologiques sur les spécificités du culte de la sainte tunisoise, Saïda Aïcha Manoubia. Sa démarche de l'auteur consiste à comparer les hagiographies, les histoires populaires et les pratiques rituelles des saints et des saintes de Tunis. Elle souligne que le rapport à l'espace est déterminé selon le sexe. La femme sainte ne prend pas part au voyage initiatique. Néanmoins, Saïda Manoubia quitta le domicile paternel situé à Manouba, pour prêcher à Tunis. Ce fut aussi une femme qui reçut et partagea son instruction religieuse avec les hommes. Aussi, seul son sanctuaire organise une cérémonie masculine. Contrairement aux autres saintes, elle utilisait sa beauté pour attirer les disciples. Dans le deuxième article, l'historien Lotfi Chaïbi s'interroge sur les conditions qui ont mené à l'indépendance tunisienne depuis le discours de Carthage le 31 juillet 1954. Le gouvernement de Pierre Mendès France (1954-1955) avait noué des affinités avec les nationalistes néo-destouriens lors des travaux de La ligue des droits de l'homme et du citoyen en 1931 à Vichy. Les négociations procédaient, donc, dans un climat de confiance. Si les enjeux étaient différents pour les deux partis, ils arrivèrent, néanmoins, à l'autonomie interne, statique pour le président du Conseil, et vue comme une étape pour Habib Bourguiba. Les accélérations de l'histoire vont aboutir à l'indépendance, alors que les extrémistes prônaient la lutte par les armes. Le mouvement littéraire iconoclaste qui regroupe les auteurs maghrébins qui écrivent contre l'aliénation et la tyrannie. D'après Abdelhakim Gam, auteur du troisième article, le dernier roman de Fredj Lahouar s'intègre bien dans cette trajectoire littéraire. Le roman, intitulé *Anouar*, est fidèle au paradigme iconoclaste qui transgresse les règles d'écriture romanesque pour révéler les vérités indicibles et ignorées par l'Histoire. La répétition des histoires au fil des siècles est une requête contre l'Histoire qui, selon Lahouar, ne parle pas de ce qui dérange. À partir d'un corpus de 17 contes tirés des *Contes de Tunisie*, Amel Fakhfakh, dans son article, aborde une analyse fonctionnelle et actantielle du merveilleux. L'analyse fonctionnelle met en évidence les notions de compétence et de performance du héros à travers les différentes épreuves qu'il doit franchir pour nouer l'intrigue. Les modèles actantiels sont abordés à travers les axes communicationnels, du désir et de la lutte. L'interprétation fait ressortir la place centrale du héros et une moralité conforme aux codes sociaux tunisiens.

IBLA  
12, rue Jamaa al-Haoua - 1008 Tunis

■ **Watha'iq**

n° 24-25, 1998-1999

*Entre histoire culturelle et histoire politique :  
la Tunisie des années vingt*

Dans le cadre d'un colloque international consacré aux *Années vingt au Maghreb*, organisé en mai 2000, *Watha'iq* propose un bouquet d'une soixantaine de textes glanés dans le fonds microfilmé de l'ISHMN, consacrés à la Tunisie. Sa posture méthodologique est de faire le lien *entre histoire culturelle et histoire politique* comme l'annonce son titre. Pour mieux comprendre la « politisation » de la société tunisienne, il considère la politique comme incluse dans la culture et non le contraire. Ces documents replacent la naissance de la politique dans les 1920 autour de la création du parti du Destour. Cette livraison, très tonique, nous offre des documents choisis pour nous permettre d'esquisser de nouvelles lectures et pistes de recherche relatives à une décennie qui fut longtemps considérée comme une période creuse avant l'agitation des 1930. Elle apparaît tout à fait digne d'intérêt et fait même figure de « décennie cruciale dans l'évolution des sociétés et des mouvements nationaux maghrébins ». Les années vingt sont pourtant témoin d'actes politiques tels la fondation du Destour et des événements d'avril 1922. Elles sont traversées par une agitation politique à la fois conséquente et disséminée sur le plan géographique en dehors de la capitale, dans les différentes provinces de la Tunisie. La politique essaime jusque dans les villages et aussi grâce à la diffusion de l'écrit et à sa pratique extensive (journaux, télégrammes de protestations, souscriptions, utilisation de photos, cartes, drapeaux, du symbolisme...). C'est la naissance de l'opinion publique et la diffusion de la culture politique. Cette culture nationale véhiculée par l'imprimé ainsi que le recours au juridisme sont deux armes utilisées contre le régime colonial. Ce numéro fait ressortir les pratiques et les symboles du nationalisme. Des acteurs du mouvement national émergent aux quatre coins de la Tunisie. C'est toute une profondeur sociale et culturelle qui est esquissée avec de nouvelles formes de solidarité, jusque dans les rapports privés... On y découvre aussi que la question des naturalisations - thème récurrent de combat contre la colonisation - est posée dès les 1920 par les nationalistes tunisiens : l'appartenance à l'islam y est posée en question politique dès le début, par le recours à la consultation des cheikhs d'Al-Azhar et l'opposition des « thaâlbistes » contre l'*establishment* de la Zitouna. Nationalisme et sociabilité se combinent pour investir non seulement la sphère publique mais aussi la sphère privée. Trop étroitement surveillée dans l'espace public, la politique fait son entrée dans la vie privée, lors des fêtes religieuses, des mariages, etc. La conscience nationale et la culture de résistance populaire débordent leurs lieux de prédilection - tels les cafés - pour s'exprimer de manière plus discrète et plus enfouie au cœur de la vie des foyers.

Institut Supérieur du Mouvement National.  
Campus Universitaire, La Manouba - 2010

### Programme international d'accueil de pensionnaires scientifiques étrangers à l'École Normale Supérieure

L'École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines propose à une cinquantaine d'étudiants étrangers, inscrits en thèse dans les disciplines des Lettres, Langues, Sciences humaines ou Sciences économiques et sociales, de participer au programme spécifique de Formation à la recherche, en qualité de « pensionnaires scientifiques étrangers ». La durée du programme est de 6 à 9 mois. Il offre la possibilité aux candidats sélectionnés de poursuivre leurs recherches en s'intégrant aux séminaires et aux cours proposés par l'École. Pour plus d'information, il est possible de consulter le catalogue des cours et des séminaires sur le serveur : <http://www.ens-lsh.fr>

Les dossiers de candidature doivent être demandés :

- par courrier : service des Relations Internationales - Bureau des Etudiants Etrangers - 15, parvis René Descartes - 69366 Lyon cedex 07 - France

- par télécopie : 00.33.4.37.37.60.60

- ou par E-mail : [afifa.Zenati@ens-lsh.fr](mailto:afifa.Zenati@ens-lsh.fr)

La date limite pour le dépôt des candidatures est le **30 mars 2001**.

### BOURSES DE DOCTORAT DESTINÉES AUX RESSORTISSANTS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT CNRS APPEL D'OFFRES 2001-2002

Les doctorants âgés de moins de 27 ans peuvent présenter leur candidature à ces bourses, qui sont destinées à la spécialisation dans les domaines relevant de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'ingénierie. Les bénéficiaires seront accueillis dans une formation relevant du CNRS. Ces bourses sont attribuées pour deux ans, et peuvent être renouvelées un an sur demande du candidat et sous couvert de son directeur d'unité.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables à partir du serveur du CNRS :

<http://www.sg.cnrs.fr/drhchercheurs/accueilbdi/default.htm>

Le dossier de candidature doit être adressé à la délégation dont relève le laboratoire d'accueil **avant la date limite du 31 mars 2001**.

### APPEL À CANDIDATURE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ÉTUDES ANATOLIENNES-GEORGES DUMÉZIL

Dans le cadre du programme "Turquie-Caucase-Mer Noire", une bourse d'aide à la recherche, susceptible de prendre effet au 1er septembre 2001 et prévue pour une durée d'un an, est destinée à soutenir des recherches sur **la Turquie contemporaine dans son environnement régional (Caucase, Mer Noire, Balkans)**.

L'Institut Français d'Études Anatoliennes-Georges Dumézil cherche un jeune chercheur (titulaire d'un DEA et poursuivant des recherches en sciences humaines ou sociales). Une bonne connaissance du turc et d'une autre langue de la région (russe, langues du Caucase, langues des Balkans) est fortement souhaitée et pourra faire l'objet d'une vérification.

Les dossiers de candidature sont à demander au Ministère des Affaires Étrangères (SUR/RSA) :

- par courrier : 244, Bd. Saint Germain - 75303 Paris 07 SP

- par télécopie : 01.43.17.97.20

- par E-mail : [claudine.chassagne@diplomatie.gouv.fr](mailto:claudine.chassagne@diplomatie.gouv.fr)

Ils doivent être remplis en deux exemplaires (le premier accompagné de toutes pièces utiles et d'un CV comprenant *in fine* le projet de recherche pour le directeur de l'Institut Français d'Études Anatoliennes-Georges Dumézil à l'adresse suivante :

Nuru Ziya sokak n°22, P.K. 54, 80072 - Beyoglu-Istanbul TURQUIE (ou via la Valise Diplomatique :

Ambassade de France à Ankara a.b.s. Valise Diplomatique, 128 bis rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP).

-Tél : 00.90.212.244.17.17/244.33.27

- Fax : 00.90.212.252.80.91.

- E-mail : [ifeai@superonline.com](mailto:ifeai@superonline.com) ;

Le second exemplaire du dossier sera adressé au MAE, coordonnées ci-dessus). **Dépôt des candidatures avant le 1er avril 2001?**

### BOURSES JEAN MONNET POUR LE PROGRAMME MÉDITERRANÉEN DE L'IEU

Bourses post-doctorales (entre 1 200 et 2 000 euros par mois) d'une durée d'une année académique, exceptionnellement renouvelables. Au moins deux de ces bourses sont chaque années réservées au Programme Méditerranéen du Centre Robert Schuman de l'Institut Universitaire Européen de Florence (Italie).

Elles sont destinées à de jeunes universitaires titulaires d'un doctorat (ou diplôme équivalent) ou sur le point de terminer, poursuivant des recherches pouvant s'insérer dans l'un des cinq axes du Programme méditerranéen : islam et politique (et économie) ; politique et économie ; images et discours ; analyse des régimes politiques ; partenariat euro-méditerranéen. L'éligibilité aux bourses Jean Monnet n'est pas soumise à des conditions de nationalité, mais une préférence est accordée aux ressortissants des partenaires méditerranéens de l'Union Européenne. Les candidats sélectionnés devront résider à Florence (Italie), afin de pouvoir participer à l'ensemble des activités de l'Institut Universitaire Européen. **La date limite pour les candidatures est le 1er novembre** de chaque année.

**Contacts** : Dr. Andreas Frijdal - Head of the Academic Service - European University Institute - Badia Fiesolana -50016 SAN DOMENICO DI FIESOLE- (FI) Italy

- par fax : +(39) 055-4685-444

- par E-mail : [applyjmf@datacomm.iue.it](mailto:applyjmf@datacomm.iue.it)

Pour charger le formulaire de candidature - (format pdf) : <http://www.iue.it/JMF/form.pdf>

### SOUTENANCES DE THÈSES ET DE DEA EN HISTOIRE

**Khémaïs ARFAOUI**, *La justice politique en Tunisie à l'époque coloniale (1881- 1956)* (en langue arabe). Thèse : Histoire : Tunis FSHS : 7 février 2001 : dir. Hédi TIMOUMI

**Anouar CHAHED**, *Un tournant dans l'histoire de la régence de Tunis : le règne du Muschir Muhammad Pacha-Bey (1855-1859); traduction et commentaires historiques*. Thèse : Histoire : Nice-Sophia Antipolis-CMMC : décembre 2000 : dir. Guy PERVILLÉ.

**Samir CHEMI**, *Être militaire dans la régence de Tunis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Essai d'anthropologie historique de la garde beylicale*. DEA : Patrimoine : Tunis FSHS : 23 janvier 2001 : dir. Leïla BLILI.

**Fayçal CHÉRIF**, *La Tunisie dans la seconde guerre mondiale : impacts et attitudes (avril 1938-mai 1943)*. Thèse : Histoire : Paris IV-Sorbonne : 17 Février 2001 : dir. Jean MARTIN.

**Mohamed FAOUZI**, *Youssef Saheb et-Tabaa et ses rapports avec le faubourg de Bab Souikha (fin 18<sup>e</sup> siècle-1814)* (en langue arabe). DEA : Histoire : Tunis FSHS : 27 février 2001 : dir. Abdelhamid HENIA.

**Raouf HAMDANI**, *Les Djerbiens et le mouvement de libération nationale tunisien (1934-1956)* (en langue arabe). DEA : Histoire : Tunis FSHS : 6 février 2001 : dir. Noureddine DOUGGUL.

**Ali HAMMAMI**, *Les mutations foncières et leurs impacts sociaux dans les plaines de la Medjedah de 1875 à 1939 (Testour-Medjez-El-Bab)* (en langue arabe). Thèse : Histoire : Tunis FSHS : 7 février 2001 : dir. Mohamed Hédi CHERIF.

**Sallouha HOUIDI**, *Les personnels de l'Etat sous le règne d'Ali Bey (pour les années 1759-1766)* (en langue arabe). DEA : Histoire : Tunis FSHS : 2 mars 2001 : dir. Sadok BOUBAKER.



mail@irmcmaghreb.org  
http://www.irmcmaghreb.org

✓ 9 mars 2001

**L'alliance industrielle et le développement : le cas de la Tunisie.** Présentation du rapport final de l'enquête sur les alliances interfirmes en Tunisie.

**Intervenants :** Boutheïna SOUSSI Assistante à l'ESC Tunis, Ridha GOUIA, Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion-Tunis, responsable du GREP, Fatma BRAHAM Assistante à l'ISG-Sousse.

✓ 16-17 mars 2001

**Identités et territoires : les catégorisations du social**

3<sup>e</sup> séance du séminaire annuel de l'IRMC

L'éloignement du regard : anthropologie de la modernité

**Intervenants :** Gérard LENCLUD CNRS-Paris ; Marie-Christine POUCHELLE, Centre d'Ethnologie Française (Paris) ; Kurumi SUGITA, Institut d'Asie Orientale (Lyon).

✓ 28 mars 2001

Présentation par Lucette VALENSI de l'**Institut d'Études de l'Islam et des Sociétés du Monde Musulman** (IISMM-EHESS-Paris).

✓ 30-31 mars 2001

**Savoirs du lointain et sciences sociales,** Séminaire international IRMC-EHESS.

Coordination : Alain MAHE, (CHSIM-EHESS) et Kmar BENDANA (ISHMN-IRMC)

**Intervenants :** Patrick BEILLEVAIRE, Centre de Recherches sur le Japon, Kmar BENDANA, ISHMN-Tunis, Lilia BEN SALEM, FSHS-Tunis, Vladimir BERELOWITCH, Centre d'études du monde russe, soviétique et post-soviétique (CEMRS-PS), Abdelwahab BOUHDIBA, directeur de l'Académie tunisienne des sciences des lettres et des arts, Eloi FICQUET, Centre d'études africaines, Azzeddine GUELLOUZ, Université Paris 1, Régis MEYRAN, Centre de Recherches Historiques - Pap NDIAYE, Centre d'Études Nord-Américaines (CENA), Alain ROUSSILLON, directeur du Centre Jacques Berque - Rabat, Jean SCHMITZ, Centre d'Études Africaines, Emmanuelle SIBEUD, Centre d'Études Africaines, Fathi TRIKI, Chaire UNESCO de Philosophie, Francis ZIMMERMANN, Laboratoire d'Anthropologie Sociale (LAS).

✓ 13-14 avril 2001

**Mondialisation et idéologies.** 4<sup>e</sup> séance du séminaire annuel *Identités et territoires : les catégorisations du social*

**Intervenants :** Zaki LAIDI, Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI) ; Olivier ROY, Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP/CERI)

✓ 17 avril 2001

**La question de l'espace public.** Conférence de Philippe PANERAI organisée à l'IRMC dans le cadre du séminaire de l'ENAU *Projet urbain en méditerranée* Tunis 16-19 avril 2001.

✓ 28 avril 2001

**L'approvisionnement céréalier des villes : ponts, stockages et redistributions en Méditerranée de l'antiquité à l'époque moderne**

Coordination : Brigitte MARIN (EFR) et Catherine VIRLOUVET (MMSH). Rencontre du programme du laboratoire TELEMME - MMSH Aix-en-Provence *L'approvisionnement en céréales dans les villes du bassin méditerranéen de l'antiquité à l'époque moderne*, organisée en collaboration avec l'IRMC et l'École Française de Rome.



cjb@maghrebnet.com  
http://www.ambafrance-ma.org/ceshs

✓ 1er mars 2001

**Organiser le suffrage universel : les débats français, 1848-1958.** Conférence de Michel OFFERLÉ, Université Paris I, organisée par l'Association marocaine de science politique, et le Centre Jacques Berque, à la Faculté de Droit de Rabat.

✓ 2 mars 2001

**Les entrepreneurs de la réforme de la représentation partisane.** Séminaire *Sociétés en réforme*.

Intervenant : Michel OFFERLE, Université Paris I.

✓ 9 mars 2001

**Le Maroc, mémoire en devenir** par son auteur Abdallah BENMLIH, Professeur à l'université Paris VIII.

Discutants : Mohammed ENNAJI, Professeur à l'université Mohammed V, Rabat ; Benjamin STORA, Professeur des universités, chercheur au Centre Jacques Berque - Rabat.

✓ 15 mars 2001, (INAU)

**La ville. Une théorie impossible. Incommensurabilité des regards, unité des pratiques.** Séminaire *Villes et sciences sociales*, coorganisé par l'Atelier Villes Marocaines, l'INAU et l'ENA.

Intervenant : Bernard HAUMONT, Directeur scientifique du CRESSAC et du CRH, Professeur à l'École d'Architecture de Paris La Défense.

✓ 16 mars 2001

**Réforme et capital social.** Séminaire *Sociétés en réforme*. Intervenant : Michel CAMAU, IEP d'Aix-en-Provence .

✓ 23 mars 2001

**L'islamisme et son échec : illusion d'optique, construction orientaliste, effet de miroir ou moment réformateur.** Séminaire *Sociétés en réforme*

Intervenant : Olivier ROY, CERI-Paris.

## ANNONCES

## ■ 1er mars 2001

(La Manouba)

**Deux historiens aux Archives Nationales.**

par Jamel Ben Tahar et Hédi Jellab, historiens

Séance de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National dans le cadre du séminaire annuel : *Usages d'archives et questions d'histoire*

ISHMN, Campus

Universitaire

La Manouba 2010.

## ■ 1er-2 mars 2001

(Montpellier)

**Politique de l'eau et développement local de la réflexion à l'action en milieu méditerranéen.**Colloque international organisé par *Mutations et territoires en Europe* (CNRS), l'université Montpellier III, TEO-GERMOSEM (CNRS), Université Grenoble I

Contact : Sylvie

Tournaire- Hammel

Tél : 04 67 14 24 58

Fax : 04 67 14 25 22

[sylvie.tournaire@univ-montp3.fr](mailto:sylvie.tournaire@univ-montp3.fr)<http://alor.univ-montp3.fr/mte>

## ■ 1-3 mars 2001 (Paris)

**L'internationalisation du religieux - Réseaux et politiques de l'Islam africain.**

Journées de l'IISMM, avec la participation du Centre d'Etudes Africaines (EHESS) et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, dépt DSS, UR 107 "Identités")

Coordination : Jean Schmitz, [schmitz@ehess.fr](mailto:schmitz@ehess.fr)

IISMM 96, bd Raspail, 75006 Paris

Tél : 01.53.63.02.40

Fax : 01.53.63.02.49

## ■ 1-3 mars 2001 (Sousse)

**Une géographie au temps du monde : postures intellectuelles pour la géographie tunisienne.**

Colloque organisé par le département de géographie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse (Université du Centre)

Information et inscription : Abdessatar Ben Ahmed

Comité d'Organisation du

Colloque du Département

de Géographie

Faculté des Lettres et des

Sciences Humaines de Sousse

Tél : 216 (03) 301 801

Fax : 216 (03) 301 903

## ■ 8 mars 2001 (Zaghouan)

**Les problématiques et les bases de l'instauration de l'État national à l'époque de Bourguiba.**

Conférence de Béji Caïd Essebsi sur son rôle national, syndical et politique,

organisé par la Fondation

Temimi pour la Recherche

Scientifique et l'Information

(FTERSI)

Coordination: FTESI BP.50

1118 Zaghouan

Tél : 02 676 446

Fax : 02 767 710

[Temimi.fond@gnet.tn](mailto:Temimi.fond@gnet.tn)

## ■ 9 mars 2001 (Paris)

**Economie Méditerranée Monde Arabe.**

Séminaire doctoral du GDRI-

EMMA à la Maison des

Sciences Economiques, de

9h00 à 17h00, 106-112, Bd

de l'Hôpital, 75013 Paris.

<http://univ-pau.fr/>[RECHERCHE/GDRI-EMMA](http://RECHERCHE/GDRI-EMMA)

## ■ 10 mars 2001 (Salé)

**Population et ressources au Maghreb.**

Rencontre organisée

par la Fondation Abderrahim

Bouabid en collaboration

avec l'Association des

Démographes Marocains

(ADEMA) :

Contact : ADEMA

Fondation - 121, rue

de Palestine - Bettana - Salé

Tél : 037 84 33 13/14

Fax : 037 88 02 35

E-mail : [fab@fusion.net.ma](mailto:fab@fusion.net.ma)

## ■ mars 2001 (Toulouse)

**Sud-Nord : influences des mouvements migratoires et culturels du Maghreb dans la société française contemporaine.**

Colloque international

co-organisé par l'équipe

Diaspora-Cirejed de

Toulouse et le laboratoire

Patrimoine, histoire et

mémoire de l'Université

de Tunis 1.

Contact : Habib Kazdaghi

Faculté des lettres de Manouba

2010 - Manouba - Tunisie

Fax : 216 2 278 270

[kaz.habib@planet.tn](mailto:kaz.habib@planet.tn)

ou Colette Zytnicki

[colette.zytnicki@lemel.fr](mailto:colette.zytnicki@lemel.fr)

## ■ 16 mars 2001 (Tunis),

29 mars 2001 (Sousse),

5 avril 2001 (Sfax)

**Tournée nationale de diffusion des études et informations industrielles.**

Journées portes ouvertes

organisées par l'Agence de

Promotion de l'Industrie

(API), l'Union Tunisienne

de l'Industrie, du Commerce

et de l'Artisanat (UTICA)

et Euro-Tunisie Entreprise

(ETE) :

Inscriptions : API - 63, rue

de Syrie - 1002 Tunis

Belvédère - Tunisie

Tél : (216-1) 792.144

Fax : (216-1) 782.482

E-mail : [api@api.com.tn](mailto:api@api.com.tn)<http://www.tunisianindustry.nat.tn>

## ■ 15-16 mars 2001

(Toulouse)

**Littératures maghrébines****2e colloque des jeunes****arabisants.**

organisé par le Centre

d'Études du Monde Arabe

et de l'Asie (CEMAA),

Université Toulouse le Mirail

Université Toulouse

le-Mirail

5, allées A Machado

AMAM-Maison de la

recherche

31058 Toulouse Cedex

Fax : 00 33 5 6150414

[quitout@univ-tlse2.fr](mailto:quitout@univ-tlse2.fr)

## ■ 15-16-17 mars 2001

(Tunis)

**Mondialisation et Partenariat.**

séminaire de l'Association

des Etudes Internationales,

inauguré par une conférence

de Ahmed Mahjoub,

*le rôle des communications**dans la mondialisation*, suivie

d'une conférence

de Rachid Sfar

*une fédération mondiale**des États Nations pour**mettre la mondialisation au**service des peuples.*

Contact : AEI

BP. 156 - 1012

Tunis-Belvédère.

## ■ 23-24 mars 2001 Rome

**Les pérégrinations****du livre: voyages****du livre et milieu****religieux, 1450-1700.**

Séminaire organisé par

l'École française de Rome

en collaboration avec

l'ENSSIB, l'École nationale

des chartes, la bibliothèque

Méjanes, la Bibliothèque

municipale de Lyon,

l'Università degli studi di

Udine. École française de

Rome Section histoire

moderne et contemporaine.

Secrétariat : Catherine

Garbin

Piazza Farnese, 67

00186 Roma

Tél : 06/68.60.12.44

Fax : 06/687.48.34

[secrmod@ecole-francaise.it](mailto:secrmod@ecole-francaise.it)<http://www.ecole-francaise.it>

## ■ 23-26 mars 2001

(Zaghouan)

**Britain and the Maghreb :****an Overview of Research****and Cultural Contacts.**

Rencontre organisée par

la Fondation Temimi et the

Institute of Arab and Islamic

Studies de l'Université d'Exceter

Coordination : FTESI

BP. 50 - 1118 Zaghouan

Tél : 02 676 446  
 Fax : 02 767 710  
 E-mail : [Temimi.fond@gnet.tn](mailto:Temimi.fond@gnet.tn)

■ **21-25 mars 2001**  
**(Florence)**

**Second Mediterranean  
 Social and Political  
 Research Meeting.**

Rencontre organisée par le  
 Programme Méditerranéen  
 du Centre Robert Schuman,  
 à l'Université Européenne  
 de Florence.

Via dei Roccettini, 9  
 50016 San Domenico  
 di Fiesole (FI) Italy  
[medmeet@iue.it](mailto:medmeet@iue.it)  
<http://www.iue.it/RSC/MED/meeting2001.htm>

■ **11 avril 2001 Tunis**

**Chaire UNESCO des  
 religions comparées.**

Conférence sur *Le sacrifice*  
 prononcée par Wahid  
 Essaafi, professeur à la  
 FSHS de Tunis.  
 Contact : A. Charfi  
 Université de La Manouba,  
 Faculté des Lettres.

■ **16-19 avril**  
**(Sidi Bou Saïd -Tunis)**

**Le projet urbain en  
 Méditerranée.**

Séminaire organisé par  
 l'ENAU et l'IFC avec le  
 concours de l'IRMC.  
 Intervenants : Jalal Abdelkafi,  
 Urbaniste DIUP, Magali  
 Laurencin, Institut  
 d'Urbanisme de Grenoble,  
 Sawsan Noweir, École  
 d'Architecture de Versailles,  
 Philippe Panerai, directeur  
 des écoles d'architecture  
 Paris Malaquais.  
 Contact : ENAU  
 Leïla Ammar, architecte  
 Rue El Quds 2026  
 Sidi Bou Saïd  
 Fax : 504-795

■ **19-22 avril 2001**  
**(New York)**

**L'Islam en Afrique : une  
 perspective globale,  
 culturelle et historique.**

Colloque organisé par  
 l'Institut des études

culturelles globales (IGCS)  
 de l'université Binghamton,  
 New York, Etats-Unis.

Contact : Michael Toler ou  
 Tracia Leacock  
 Institute of Global Cultural  
 Studies Binghamton, NY  
 13902 - 6000

Tél : (607) 777-4494

Fax : (607) 777-2642

[igcs@binghamton.edu](mailto:igcs@binghamton.edu)

■ **21-23 avril 2001**  
**(Constantine)**

**Les transformations sociales  
 au Maghreb à travers  
 l'Histoire.**

Colloque organisé par le  
 Laboratoire des études  
 historiques et philosophiques  
 et le Département d'Histoire  
 de l'Université Mentouri  
 Constantine.

Responsable du colloque :  
 Dr Abdelkrim Bousafsaf  
 Université Mentouri,  
 Constantine Laboratoire  
 des Études Historiques et  
 Philosophiques,  
 Département d'Histoire.  
 Tél./Fax. : (213) 31 92 35 46

■ **5-6 mai 2001 (Alger)**

**La formation pédagogique  
 et didactique des  
 enseignants du supérieur**

Colloque international  
 organisé par le *Centre de  
 Recherche en Economie  
 Appliquée pour le  
 Développement (CREAD)*  
 Malika Téfiani, CREAD  
 Université d'Alger  
 Rue Djamel Eddine El  
 Afghani  
 Bouzaréah - Alger  
 Tél : 2 94 12 72  
 Fax : 2 94 17 16  
[tefiani\\_cread@yahoo.fr](mailto:tefiani_cread@yahoo.fr)  
[drti@cread.edu.dz](http://drti@cread.edu.dz)

■ **16-18 mai 2001 (Lyon)**

**Colloque international  
 sur l'anthropologie  
 du Maghreb.**

Organisé par le CERIEP-  
 Centre de Politologie de  
 Lyon, en collaboration avec  
 le GREMMO (Maison de  
 l'Orient), le Transregional  
 Institute (Princeton

University, USA) et  
 l'Institut d'Anthropologie et  
 de Sociologie de l'Université  
 de Lausanne (Suisse).

Contact : CERIEP, Institut  
 d'Études Politiques de Lyon,  
 14 Avenue Berthelot,  
 69007-Lyon

Tél : +33 (0) 437 283 857

Fax : +33 (0) 437 283 859 E-

mail : [ceriep@univ-lyon2.fr](mailto:ceriep@univ-lyon2.fr)

RTSG : 6, rue des  
 entrepreneurs  
 BP 45 ZI la Charguia II  
 2035 Tunisie

Tél : 216 1 701 018

Fax : 216 1 701 270

■ **22-26 mai 2001**  
**(Aix-en-Provence)**

**La Provence Occitane  
 et la Méditerranée :  
 contributions, échanges  
 et relations.**

4<sup>e</sup> congrès international  
 organisé par la  
 Mediterranean Studies  
 Association, à la Maison  
 Méditerranéenne des Sciences  
 de l'Homme (MMSH)  
 Propositions de  
 communications à renvoyer  
 à la MSA, PO  
 Box 212- East Sandwich  
 MA 02537-USA  
[MSA@umassd.edu](mailto:MSA@umassd.edu)

■ **23-27 mai 2001**  
**(Sidi Bou Saïd)**

**Intersémioté de l'espace  
 architectural, en son être,  
 son paraître et sa fiction.**

Séminaire international  
 organisé par l'École  
 Nationale d'Architecture  
 et d'Urbanisme de Tunis  
 dans le cadre des études  
 doctorales d'architecture  
 Coordination : ENAU  
 Rue Jérusalem  
 2026 Sidi Bou Saïd  
 Tél : 729 197/729 198

■ **28-30 mai 2001**  
**(Saint Petersburg)**

**Oriental books and  
 manuscripts collections  
 and new information  
 technologies.**

23<sup>e</sup> conférence du Melcom  
 (European Association  
 of Middle East Librarians)  
 State Regional Educational  
 Center, 4, Aerodromanaya  
 street, St Petersburg.  
 Contact : Nathalie  
 Rodriguez, Secretary,  
 Melcom International -  
 Bibliothèque  
 Inter-universitaire  
 des Langues Orientales

A P P E L S

■ **30 mars 2001 (Toulouse)**  
**Les intellectuels maghrébins  
 à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle  
 par eux-mêmes.**

Appel à communications de  
 la *Revue des deux Rives -  
 Europe / Maghreb.*

Propositions à transmettre  
 avant le 30 mars 2001 à  
 Michel Quitout - CEMAA  
 Université Toulouse  
 le-Mirail  
 5, allées A Machado  
 AMAM-Maison de la  
 recherche  
 31058 Toulouse Cedex  
 Fax : 00 33 5 6150414  
[quitout@univ-tlse2.fr](mailto:quitout@univ-tlse2.fr)

■ **30 mars 2001**  
**Dictionnaire plurilingue des  
 proverbes méditerranéens.**

Appel à communications,  
 propositions à transmettre  
 avant le 30 mars 2001 à  
 Michel Quitout - CEMAA  
 Université Toulouse  
 le-Mirail  
 5, allées A Machado  
 AMAM-Maison de la  
 recherche  
 31058 Toulouse - Cedex  
 Fax : 00 33 5 6150414  
[quitout@univ-tlse2.fr](mailto:quitout@univ-tlse2.fr)

■ **Printemps 2001 (Tunis)**  
**Les Enjeux Stratégiques de  
 Commerce Electronique sur  
 Internet.**

Appel à publication  
 de la *Revue Tunisienne des  
 Sciences de Gestion*  
 Contact : [rtsg@iscae.rnu.tn](mailto:rtsg@iscae.rnu.tn)

4, rue de Lille  
75007 - Paris  
Tél : 33 1 44 77 95 05  
Fax : 33 1 44 77 87 30  
E-mail :  
[nrodrig@idf.ext.jussieu.fr](mailto:nrodrig@idf.ext.jussieu.fr)

■ **20-26 septembre 2001**  
**(Aix-en-Provence)**  
**Cartographie informatique**  
**et recherches**  
**en histoire urbaine (périodes**  
**moderne**

**et contemporaine)**  
École doctorale d'été  
organisée par l'École  
française de Rome et la  
MMSH en collaboration avec  
l'UFR de Géographie de  
l'Université  
d'Aix-Marseille I et  
l'Università degli Studi  
Roma III.

Dossier de candidature à  
faire parvenir avant le  
31 mai 2001 à :  
Brigitte Marin, École  
française de Rome, Palazzo  
Farnese, Piazza Farnese, 67  
00186 Roma  
E-mail : [dirmod@ecole-francaise.it](mailto:dirmod@ecole-francaise.it)  
Fax : 00.39.06.68.74.834

■ **Automne 2001 (Tunis)**  
**Epistémologie et**  
**méthodologie de la**  
**recherche en sciences**  
**de gestion.**

Appel à publication de la  
*Revue Tunisienne*  
*des Sciences de Gestion.*  
Contact : [rtsg@iscae.rnu.tn](mailto:rtsg@iscae.rnu.tn)  
*Revue Tunisienne des*  
*Sciences de Gestion*  
6, rue des entrepreneurs  
BP. 45 ZI  
la Charguia II - 2035 Tunisie  
Tél : 216 1 701 018  
Fax : 216 1 701 270

■ **Automne 2001**  
**(Le Caire)**  
**Les universités dans**  
**le Monde arabe.**

Appel à contribution de la  
*Revue Egypte / Monde Arabe*  
n° 5 - nouvelle série, avec  
trois pistes de réflexion :  
l'université nationale

et la privatisation de  
l'enseignement supérieur ;  
étudiants, diplômés et  
chômeurs ; universitaires  
et carrière universitaire.

Informations, renseignements :  
Dyala Hamzah,  
responsable des publications,  
CEDEJ - S/C Ambassade  
de France en RAE  
adresse valise : 128 bis,  
rue de l'Université - 75351  
Paris 07 SP  
PO BOX 392 - Muhammad  
Farid - Le Caire  
adresse physique :  
2 sikkat al-Fadl  
Qasr al-Nil - 1777 Le Caire  
Tél : 00 202 392 87 11 ou  
16 ou 39  
Fax : 00 202 392 87 91

■ **11-12 octobre 2001**  
**(Poitiers)**  
**Représentation de**  
**l'environnement et**  
**construction des territoires :**  
**dialogue des disciplines.**

Colloque du laboratoire  
ICOTEM de la Maison des  
Sciences de l'Homme et de  
la société de Poitiers  
Un appel à communication  
est lancé autour de trois  
thèmes :

- *Morphologie des espaces,*  
*environnement et*  
*structuration des territoires ;*  
- *Images fabriquées,*  
*territoires produits et*  
*constructions identitaires ;*  
- *Nomadisation, mobilités*  
*et inscription territoriales*  
Date limite d'envoi des  
propositions : 31 mai 2001.  
Contact : [rakoto@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:rakoto@mshs.univ-poitiers.fr)  
ou [Annie.Guedez@univ-poitiers.fr](mailto:Annie.Guedez@univ-poitiers.fr)

■ **25-28 octobre 2001 Lund**  
**(Suède)**  
**The Middle East :**  
**interpreting the past**  
**5th Nordic Conference on**  
**Middle Eastern studies.**

Propositions à renvoyer  
avant le 1<sup>er</sup> juin 2001.  
Historu Dept, Lund  
Universiy

PO Box 2074  
S220 02 Lund - Sweden  
Fax : 46 46 222 42 07  
[khaled.bayomi@hist.lu.se](mailto:khaled.bayomi@hist.lu.se)  
<http://www.hist.lu.se/hist/>

■ **1-3 novembre 2001**  
**Valeur et valeurs**  
**en sciences de gestion**  
Deuxièmes journées  
internationales de recherche  
en sciences de gestion de la  
*Revue Tunisienne des*  
*Sciences de Gestion*

Contact : *Revue Tunisienne*  
*des Sciences de Gestion*  
6, rue des entrepreneurs  
BP45 ZI la Charguia II  
2035 Tunisie  
Tél : 216 1 701 018  
Fax : 216 1 701 270  
[rtsg@iscae.rnu.tn](mailto:rtsg@iscae.rnu.tn)

■ **15-16 novembre 2001**  
**(Valenciennes)**  
**Territoires, frontières,**  
**identités : concordances**  
**et discordances**

colloque organisé par  
l'Université de Valenciennes  
et du Hainaut-Cambrésis,  
le Centre de Recherches  
Histoire, Civilisations et  
Cultures des pays du monde  
occidental (CRHiCC)  
Contact : Tamara  
Kondratieva et Didier Terrier  
Université de Valenciennes,  
Faculté des Lettres, Langues,  
Arts et Sciences Humaines  
Département d'Histoire  
le Mont Houy  
BP. 311 - 59313  
Valenciennes Cedex  
Fax : 03 27 51 16 00  
[mirelle.lefort@univ-valenciennes.fr](mailto:mirelle.lefort@univ-valenciennes.fr)

■ **6-8 mars 2002 (Sfax)**  
**Les espaces marginaux.**

Appel à communication  
au troisième colloque  
de la Faculté des Lettres  
et Sciences Humaines de  
l'Université de Sfax.  
Axes proposés : limites  
et échelles de la marginalité ;  
formation et évolution des  
espaces marginalisés ;  
enjeux et devenir

des espaces marginaux.  
Envoi des propositions  
de participation (résumé)  
avant le 30/05/2001 à :  
Salah Chandoul,  
Département de Géographie,  
Faculté des Lettres et  
Sciences Humaines,  
BP. 553, 3000  
Sfax - Tunisie.  
Fax : (216 4) 670 540

■ **20-24 mars 2002**  
**(Florence)**  
**Industrial districts and local**  
**clusters : an alternative**  
**pattern of développement**  
**and economic integration**  
**in the Mediterranean.**  
**Third Mediterranean**  
**Social and Political**  
**Research Meeting,**

Rencontre organisée par  
le Programme Méditerranéen  
du Centre Robert Schuman  
(RSCAS - EUJ).  
Les inscriptions doivent être  
effectuées  
avant le 15 décembre 2001.  
Les organisateurs cherchent  
urgenment (5 mars 2001)  
un co-directeur pour cet  
atelier, résident ou national  
nord-africain ou africain.  
[medmeet@iue.it](mailto:medmeet@iue.it)  
<http://www.iue.it/RSC/MED/meeting2002-callWS.htm>

■ **9-12 septembre 2002**  
**(Mainz)**  
**Histoire de l'impression**  
**et de l'édition au Moyen**  
**Orient.**

Première conférence  
internationale organisée  
par les Middle East studies  
associations d'Europe  
et d'Amérique du Nord  
Organisation,  
Prof. Guenter Meyer  
[G.Meyer@Geo.Uni-Mainz.de](mailto:G.Meyer@Geo.Uni-Mainz.de)  
Contact : Dagmar Glass  
Geoffrey Roper  
Universitaet Erlangen  
Islamic Bibliography Unit  
Cambridge University  
Library  
[glass@rz.uni-leipzig.de](mailto:glass@rz.uni-leipzig.de)  
Fax : +44 / 0 1223 333160

# S o m m a i r e

POSITIONS DE RECHERCHE :

**Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs, trajectoires sociales et itinéraires migratoires**

Ahmed MOATASSIME

THÈSES :

**La formation des élites par l'enseignement supérieur moderne au Maroc et en Tunisie au XX<sup>e</sup> siècle**

Pierre VERMEREN

**L'État, la science, l'université en Tunisie**

François SIINO

VIENT DE PARAÎTRE

REVUES

ETUDES DOCTORALES

ACTIVITÉS DE L'IRMC ET DU CJB

CALENDRIER SCIENTIFIQUE

3

*Correspondances* donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

8

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

20

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

22

23

24

25

## المحتويات

تتضمن نشرة "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبحوثهم. تصف محتويات "مراسلات" إلى ثلاثة أبواب : "مواقف بحث" و "بحوث بصدد الإنجاز" و "أطروحات".

يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية النقاشات العلمية وحداتها حول محور معين من خلال التحليل النقدي للمؤلف أو تقرير حول بحث في طور الإنجاز أو مداخلة علمية. أما في باب "بحوث بصدد الإنجاز" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الأولية لمشاريع بحث هم بصدد إنجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجامعية. وفي باب "الأطروحات" تبرز "الأطروحات" التي وقعت مناقشتها حديثا يجب أن تركز النصوص المقترحة اهتمامها بميداني العلوم الإنسانية والاجتماعية للبلدان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوى حصول الدراسة والتساؤلات الاستعمولوجية والمسهرجات المنمعة.

نوجه "مراسلات" اعنائها الأول إلى الدراسات الميدانية حتى يتسنى "لمراسلات" احترام الشروط التطبيقية للنشر واختصاص النصوص التي تنقلها لتواعيد الإرسال المعلوماتي. يجب أن لا تتجاوز المقترحات 33000 رمزا.

3

مواقف بحث :  
حاملتي الشهادات المغربية من هنا وهناك  
مسارات اجتماعية واتجاهات الهجرة  
أحمد معتصم

8

أطروحات :  
- تكوين النخب من خلال التعليم العالي المعاصر  
بالمغرب الأقصى وتونس في القرن العشرين  
بيار فرمران

15

- الدولة والعلم والجامعة في تونس  
فرنسوا سيينو

20

آخر ما صدر

22

المجلات

23

دراسات مرحلة الدكتوراه

24

أنشطة معهد البحوث المغربية المعاصرة ومركز جاك بارك

25

الرز نامة العلمية